

## SOMMAIRE

<b>1. PRESENTATION .....</b>	<b>3</b>
<b>2. RESUME 2018 .....</b>	<b>3</b>
<b>2.1. RETROSPECTIVE .....</b>	<b>3</b>
<b>2.2. 3333CHIFFRES CLES .....</b>	<b>4</b>
<b>3. ORGANISATION FONCTIONNELLE .....</b>	<b>5</b>
<b>3.1. EFFECTIFS DU SERVICE, QUALIFICATION DES AGENTS .....</b>	<b>5</b>
3.1.1. Direction générale et services administratifs .....	6
3.1.2. Services exploitation CTTV .....	6
3.1.1. Services exploitation ISD de Gadji .....	7
3.1.2. Organigramme CSP au 31 décembre 2018 .....	8
<b>3.2. RELATIONS SOCIALES .....</b>	<b>9</b>
3.2.1. Formations internes et externes .....	9
3.2.2. Le CHSCT .....	9
3.2.3. Accidents et incidents .....	9
<b>4. BILAN TECHNIQUE .....</b>	<b>10</b>
<b>4.1. EVOLUTION DES OUVRAGES - TRAVAUX DE GROS ENTRETIEN ET RENOUVELLEMENT .....</b>	<b>10</b>
4.1.1. Gadji .....	10
4.1.2. Ducos .....	10
4.1.3. QAV PK6 Magenta et Dumbéa .....	12
4.1.1. Mont Dore .....	12
<b>4.2. FAITS MARQUANTS ET INCIDENTS .....</b>	<b>13</b>
4.2.1. Ducos .....	13
4.2.2. Gadji .....	13
4.2.3. Mont-Dore - La Coulée .....	13
4.2.4. QAV de PK6, de Magenta et Dumbéa .....	13
<b>4.3. CONSOMMATIONS .....</b>	<b>14</b>
4.3.1. Eau .....	14
4.3.2. Electricité .....	14
<b>5. L'ACTIVITE .....</b>	<b>15</b>
<b>5.1. TONNAGES TRAITES PAR LA FILIERE .....</b>	<b>15</b>
<b>5.2. REPARTITION DES APPORTS PAR COMMUNE SIGN .....</b>	<b>16</b>
<b>5.3. DETAILS PAR COMMUNE .....</b>	<b>17</b>
5.3.1. Nouméa .....	17
5.3.1. Païta .....	17
5.3.2. Dumbéa .....	19
5.3.3. Mont-Dore .....	19
<b>5.4. DETAILS PAR REPARTITION .....</b>	<b>20</b>
5.4.1. Répartition par catégorie .....	20
5.4.2. Répartition par client .....	21
5.4.3. Répartition des tonnages SIGN .....	21
5.4.4. Statistiques et tendances .....	22
<b>5.5. TONNAGES INDUSTRIELS .....</b>	<b>25</b>
5.5.1. Tonnages répartis par type de traitement .....	27
<b>5.6. TONNAGES VALORISES .....</b>	<b>27</b>
<b>5.7. COMPTE RENDU TECHNIQUE DES QAV DE PK5 ET DE MAGENTA .....</b>	<b>29</b>

5.7.1. Tonnages reçus au QAV de PK5 .....	29
5.7.2. Tonnages reçus au QAV de Magenta .....	29
5.7.3. Fréquentation des QAV .....	30
5.7.4. Suivi des rotations des bennes par QAV .....	33
5.7.5. Kilométrage parcouru .....	34
<b>5.8. CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE PUBLIC .....</b>	<b>35</b>
<b>5.9. HORAIRES D'ACCUEIL DU PUBLIC .....</b>	<b>35</b>
<b>5.10. RECLAMATIONS .....</b>	<b>35</b>
<b>6. BILAN ENVIRONNEMENTAL .....</b>	<b>36</b>
6.1. ISD DE GADJI .....	36
6.2. CET REHABILITE DE GADJI .....	36
6.3. CTTV DE DUCOS .....	36
6.4. LA COULEE : .....	37
6.5. QAV MAGENTA ET PK5 .....	39
6.5.1. QAV de Magenta .....	39
6.5.2. QAV de PK5 .....	39
6.5.3. Contrôle des autorités .....	39
6.5.4. Contrôle incendies, électrique et ponts bascules .....	39
<b>7. COMPTE RENDU FINANCIER .....</b>	<b>40</b>
7.1. COMPTE DE RESULTAT 2017/2018 .....	40
7.2. METHODE ET ELEMENTS DE CALCUL ECONOMIQUE .....	41
7.3. ETAT DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT .....	41
7.4. INVENTAIRE DES BIENS DE RETOUR .....	41
7.5. COMPTES PREVISIONNELS D'EXPLOITATION .....	42
<b>8. PERSPECTIVES 2019 .....</b>	<b>44</b>
<b>TABLE DES TABLEAUX .....</b>	<b>46</b>
<b>TABLE DES FIGURES .....</b>	<b>46</b>
<b>TABLE DES ANNEXES .....</b>	<b>47</b>

## 1. PRESENTATION

Le présent document développe les différentes informations référencées et requises, conformément au contrat de concession de travaux et de service public liant la Calédonienne de Services Publics et le SIGN, complété de ses avenants (annexe 1 : articles 30 et 31 de l'avenant n°8).

Celui-ci est organisé selon le plan présenté en page 1 et reprend les différents aspects contractuels. De plus, il s'appuie sur d'autres documents de référence, notamment pour l'activité du site de Gadji (annexe 2 – Rapport annuel d'activité 2018 – Partie réglementaire – ISD de Gadji - rédigé dans le cadre des obligations réglementaires du site).

## 2. RESUME 2018

### 2.1. RETROSPECTIVE

#### EXPLOITATION

##### Nouveau QAV de Dumbéa

Mise en service et ouverture du site le 4 août 2018.

L'inauguration du site a eu lieu le 3 septembre 2018 en présence des élus et représentants des quatre communes du grand Nouméa et communes limitrophe, des représentants du SIGN, de l'ADEME et de la Province Sud.

Dans le cadre de sa politique de modernisation de la gestion des déchets, la Ville de Dumbéa, en partenariat avec la Province Sud et l'ADEME, a souhaité mettre en place, une déchèterie sur son territoire.

L'inauguration de cette installation a permis de démontrer que les initiatives individuelles sont l'étape indispensable à une prise de conscience collective. Dans ses objectifs d'offrir un service public moderne et optimisé à ses administrés : de la gestion de ses déchets finaux, de favoriser le développement de filières de valorisation et à long terme de réduire les coûts de traitements.

##### Construction du casier E sur l'ISD de Gadji

Dans le cadre du plan de phasage prévu pour le site de Gadji, les travaux de construction du casier E ont été lancés en août 2018, pour une mise en service prévue au second trimestre 2019. Ces travaux comportent des aménagements importants.

#### CONTRACTUEL

Négociations et signature de l'avenant n°8 le 27 décembre 2018.

## 2.2. 3333CHIFFRES CLES

### INDICATEURS D'ACTIVITE

Tonnage total traité	<b>183 335 tonnes</b>	
Evolution des tonnages traités pour le SIGN / 2017		-3,6 %
<b>Apports de déchets sur le périmètre SIGN</b>		
78 372 tonnes	de déchets réceptionnés	
Evolution des tonnages traités pour le SIGN / 2017		-5,2 %
73 807 tonnes	de déchets enfouis	
4 565 tonnes	de déchets valorisables	
Part des tonnages traités par stockage		94,7 %
Part des tonnages valorisables		5,6 %
Part des tonnages QAV		11,7 %
Part des tonnages SIGN PAP		80,9 %
4 383 tonnes	de déchets traités pour le compte des autres collectivités	
Evolution des tonnages traités pour le SIGN / 2017		-5,0 %
<b>Apports de déchets des entreprises</b>		
104 962 tonnes	de déchets réceptionnés	
103 560 tonnes	de déchets enfouis	
1 402 tonnes	de déchets valorisables	
Nombre d'interruptions de service		0
Année prévisionnelle de saturation de l'ISD de Gadji		2038
Effectifs CSP équivalents temps plein		68,5
Effectifs engagés CSP		69
Nombre d'incidents ayant fait l'objet d'un signalement ICPE		8
Nombre d'incidents non traités		0
Nombre d'incidents ayant eu un impact environnemental		0
Volume de lixiviats traité en 2018		6 540 m <sup>3</sup>
Evolution du volume de lixiviats traités / 2017		+9,0 %
Consommation électrique		318 563 kWh
Consommation d'eau		19 159 m <sup>3</sup>

### 3. ORGANISATION FONCTIONNELLE

#### 3.1. EFFECTIFS DU SERVICE, QUALIFICATION DES AGENTS

Les effectifs présentés, ci-dessous, représentent le nombre de salariés (CDD, CDI, en temps complet ou en temps partiel) hors intérimaires arrêtés au 31 décembre 2018. Sur le site de Gadji, les opérations de régalage et de compactage sont sous-traitées à l'entreprise SAMERTOWN depuis l'ouverture du site. Les effectifs de la société SAMERTOWN ne sont pas comptabilisés dans les données présentées ci-après.

La masse salariale de la CSP (hors sous-traitants) en équivalent temps plein est estimée au 31 décembre 2018 à 72 ETP.

	Hommes	Femmes	Total
Total	51	21	72

Tableau 1 : Effectifs CSP – Répartition hommes/femmes

Les figures suivantes synthétisent l'évolution des effectifs de la CSP.

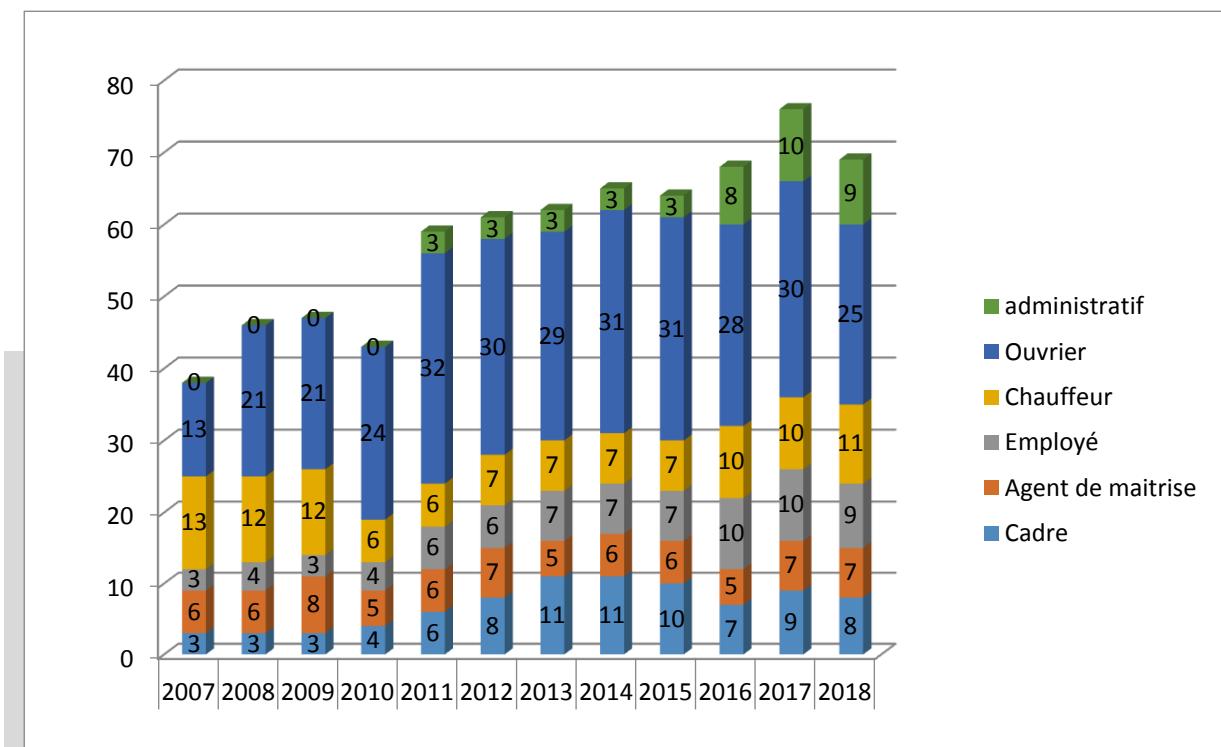


Figure 1 : Evolution des effectifs CSP

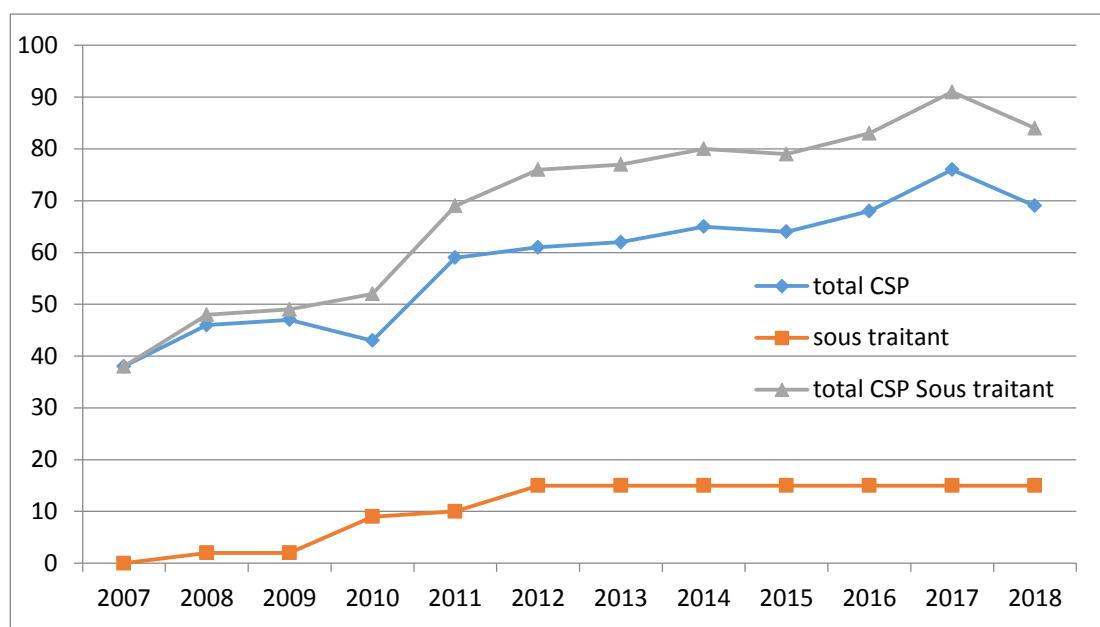


Figure 2 : Evolution des effectifs CSP et sous-traitants

### 3.1.1. DIRECTION GENERALE ET SERVICES ADMINISTRATIFS

#### *Service Administratif et comptabilité :*

Un responsable administratif et financier. Le service comptable est constitué d'un chef comptable, de 2 comptables et un agent affecté au recouvrement à temps plein.

#### *Service clientèle et pesées :*

Ce service, mené par un agent de maîtrise et son adjoint, est composé de 2 agents d'accueil et de 2 secrétaires commerciales. Il a en charge l'ouverture et le suivi des comptes clients (SIGN, particuliers et industriels). En lien avec le service pont-bascule et la facturation, ils veillent à la bonne marche des formalités administratives et juridiques (documents justificatifs administratifs et financiers, fiches d'information préalable concernant le type de déchets...).

#### *Service juridique :*

Un cadre juriste et RH.

#### *Service QHSE :*

Un cadre responsable QHSE en charge de la gestion des aspects réglementaires. Il a également en charge le suivi opérationnel de la STEP et des problématiques sécuritaires et environnementales.

### 3.1.2. SERVICES EXPLOITATION CTTV

Le responsable des exploitations gère l'ensemble des sites de la CSP. Lui sont rattachées, outre les personnels des services repris aux points ci-dessous, une secrétaire d'exploitation, un responsable pour le site de Gadji, un superviseur et une secrétaire pour le site de Gadji et d'un responsable d'exploitation CTTV QAV, d'un superviseur et d'une secrétaire pour les sites de Nouméa, du Mont-Dore et de Dumbéa, depuis l'ouverture en août pour ce dernier site.

#### *Service ponts bascules*

Il est constitué de 8 agents pont bascule (3 sur Ducos, 2 sur Gadji, 2 sur le Mont-Dore) en charge du pont bascule et des tâches administratives afférentes.

### ***Service transfert de Ducos***

Cette activité dispose de 4 chauffeurs de PL et d'un chauffeur de minibom effectuant d'autres tâches.

L'ensemble de ces salariés a en charge le transfert des déchets entre les différents sites, vers les sous-traitants et les prestataires de service.

Ce service dispose d'une mini BOM pour la collecte des déchets recyclables, de 2 tracteurs semi-remorques, de 6 remorques à fond mouvant (aussi utilisées par 4 contracteurs), de 4 camions Ampliroll et de 3 remorques Ampliroll (utilisées pour le transfert des bennes).



### ***Dock de transfert de Ducos***

Cette activité est constituée de 3 conducteurs d'engins polyvalents et de 2 agents de guidage.

### ***Service entretien de Ducos***

Ce service dispose d'un agent effectuant l'entretien courant du site, la coupe et effectuant le transfert des valorisables avec la mini BOM.

### ***Station de traitement des déchets liquides biodégradables de Ducos***

La station est pilotée par deux opérateurs et un cadre.

### ***QAV de Ducos***

Les salariés liés à cette activité sont au nombre de 2.

### ***QAV Mont Dore***

Six agents sont en poste sur ce site. Ils ont en charge l'accueil des particuliers ainsi que le contrôle des apports. Deux agents sont dédiés à l'activité de broyage des déchets verts. Un responsable de site supervise la gestion du site et de ses salariés.

### ***QAV PK6***

Les salariés liés à cette activité sont au nombre de 2.

### ***QAV Magenta***

Les salariés liés à cette activité sont au nombre de 2.

## **3.1.1. SERVICES EXPLOITATION ISD DE GADJI**

### ***Encadrement***

Le cadre responsable d'exploitation a en charge la gestion du site, ainsi que celle de la sous-traitance. Une secrétaire d'exploitation lui est rattachée, ainsi qu'un superviseur

### ***QAV***

Deux agents sont affectés au QAV. Ils ont en charge l'accueil et la surveillance sur cette entité.

### Stockage

Trois agents de guidage, en polyvalence entretien sont chargés de guider les apports sur les quais de déchargement et d'entretenir le périmètre de l'ISD (piquage, ramassage papier, entretien espaces verts).

### Broyage PUNR et service d'entretien

Deux agents conducteurs de machine et 2 agents polyvalents sont affectés au broyage des pneus, aux opérations d'entretien routier (terrassement, arrosage...), à la lutte anti-odeur (aspersion), aux entretiens d'espaces verts et opérations de nettoyage (ramassage et piquage).

Une équipe de 4 personnes est dédiée aux tâches d'entretien général du site (ramassage des envols, débroussaillages, coupe, taille...).

### 3.1.2. ORGANIGRAMME CSP AU 31 DECEMBRE 2018

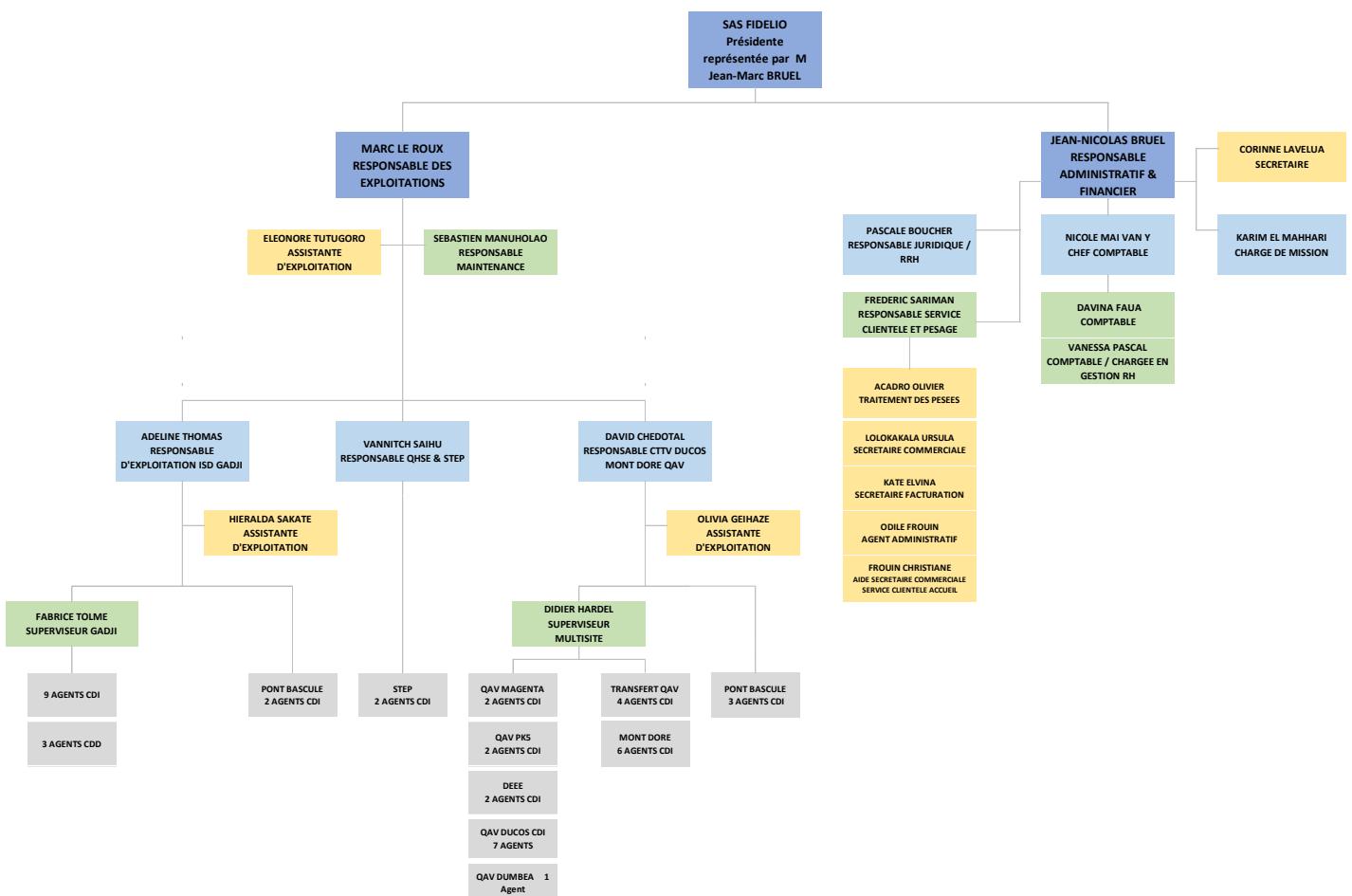


Figure 3 : Organigramme CSP

### 3.2. RELATIONS SOCIALES

#### 3.2.1. FORMATIONS INTERNES ET EXTERNES

La CSP Fidelio s'est attaché les services du FIAF pour mettre en place et organiser le plan de formation pour le développement des compétences professionnelles de ses employés.

Formations	Nombre de participants
Manipulation des extincteurs	Agents d'exploitation, Agents Pont Bascule et Quai d'apport volontaire
Formation incendie/ Chef de manœuvre Gadji	Formation et exercices réalisés fin 2018
Habilitation électrique H0B0	3 agents/cadre concernés

Tableau 2 : Formations réalisées en 2018

#### 3.2.2. LE CHSCT

Le CHSCT s'est réorganisé afin de pouvoir participer à l'élaboration de la politique Hygiène Sécurité de la CSP FIDELIO. Les membres du CHSCT travaillent en collaboration avec les responsables de chaque site ainsi que le responsable QHSE, pour assurer : la mise en place, le suivi des dispositions en matière de sécurité au travail, les visites et audits de site, les enquêtes lié aux accidents de travail ainsi que la revue des EVRP. Pour cela et afin de respecter les obligations réglementaires liées au CHSCT, les membres du CHSCT ont suivi une formation spécifique auprès d'un organisme agréé.

	2018
Nombre de réunions	4 réunions CHSCT
Nombre de réunions extraordinaires	Néant
Nombre d'enquêtes menées par le CHSCT	4 enquêtes
Nombre de cas de mise en œuvre de la procédure prévue en cas de danger grave et imminent	Néant
Nombre de cas de recours à un expert	Néant
Nombre de représentants du personnel formés	3 personnes
Nombre de consultations du CHSCT avant une décision d'aménagement important	Néant

Tableau 3 : Récapitulatif du fonctionnement du CHSCT et des actions réalisées en 2018

#### 3.2.3. ACCIDENTS ET INCIDENTS

Globalement le nombre d'accidents de travail est moins important que celui de l'année précédente : 3 accidents de travail avec arrêts ont été enregistrés en 2018 contre 5 en 2017. Consécutivement au nombre d'heures totales travaillées, le taux de fréquence a diminué significativement, passant de 37,06 à 21,07. En prenant en compte le nombre de jours d'arrêt de travail, le taux de gravité a aussi très nettement diminué passant de 1,25 à 0,12.

Les principaux accidents sont des chutes et des blessures lors des déplacements à pied. Une salariée a eu un malaise important qui a nécessité une évacuation d'urgence.

## 4. BILAN TECHNIQUE

### 4.1. EVOLUTION DES OUVRAGES - TRAVAUX DE GROS ENTRETIEN ET RENOUVELLEMENT

#### 4.1.1. GADJI

L'ensemble des informations concernant le site de Gadji est repris dans l'annexe 2, partie 7 « 2018, travaux et faits marquants ».

L'année 2018 a été marquée par :

- La réhabilitation du casier amiante en alvéole classique et sa mise en exploitation ;
- La campagne annuelle de traitement lixiviats ;
- La rénovation et l'agrandissement des locaux sociaux ;
- L'inspection de la DENV ;
- Le curage des bassins lixiviats et eau pluvial.

En 2018, l'exploitation était concentrée sur le casier D.



Figure 4: Vue aérienne du site – Orientation sud-est

#### 4.1.2. DUCOS

Les principales évolutions réalisées en 2018 sur le site de Ducos sont :

Transfert et le quai de chargement.

- Réfection des toitures, descentes d'eau pluviale et mise en place de tôles translucides pour augmenter la luminosité dans les docks DEEE ;
- Réfection du guide roue, de la trémie, des protections latérales et du bardage ;
- Mise en place d'une borne radio dans le quai de chargement permettant la communication entre les chauffeurs de semi-remorques, le pont bascule, les chauffeurs d'engins et l'agent de guidage.

Sécurité.

- Mise en place d'une barrière et d'un panneau informant des risques électriques vers les fosses à boue et d'une barrière vers le haut du dôme et réfection des signalétiques sécuritaires ;
- Remplacement de l'éclairage extérieur du pont ;
- Remplacement des guides roue des ponts ;

- Mise en place d'une baie informatique pour téléphonie IP et intranet dans le dock DEEE ;
- Mise en place d'une signalétique sécuritaire horizontale, concernant les risques de chute, au niveau des bennes du QAV ;
- Elagage sur trois mètres de l'ensemble des chemins de pompiers, des barrières et de la ferme photovoltaïque.

Matériels.

- Remplacement et ajout de contenants pour les déchets valorisables ;
- Mise en place d'un mélangeur automatique pour le lavage des engins au niveau de l'aire de lavage ;
- Modification et sécurisation des bennes réceptionnant les déchets de balayage.

Station de traitement DLB.

- Remplacement et amélioration de l'agitation de l'effluent brute dans la cuve béton de 60 m<sup>3</sup> ;
- Remplacement de deux caissons déshydrateur (AVC) ;
- Travaux de réfection de la fontainerie au niveau des postes de relevage et biodisque ;
- Mise en place d'une campagne d'analyse pour caractériser les charges polluantes en entrée de station et suivi des charges polluantes en fin de traitement pour évaluer les performances de traitement.
- Lancement d'une étude de dispersion basée sur une modélisation numérique afin de redéfinir les seuils de rejet de la station (Etude réalisée en partenariat avec le bureau d'études Soproner).
- Travaux de création de trappes d'accès pour les opérations de maintenance au niveau de la cuve d'effluent brute de 60 M3.
- Lancement de commande pour le changement des paliers sur les biodisque avec mobilisation d'un technicien S&P (Allemagne) ; pour le diagnostic et la formation des agents d'exploitation.
- Réalisation des travaux de modernisation et d'amélioration pour fiabiliser et optimiser les performances épuratoires de l'installation.



Figure 5 : Vue de la ferme photovoltaïque – CET Ducos

#### 4.1.3. QAV PK6 MAGENTA ET DUMBEA

- Mise en place d'un marquage horizontal jaune et noir au niveau des bennes pour signaler les risques de chute ;
- Mise en place d'une barrière amovible pour la benne GEM et d'une barrière fixe pour la benne de verre ;
- Remplacement et ajout de contenants pour les déchets valorisables ;
- Remplacement des caméras et mise en place d'un enregistreur sur chaque site ;
- Mise en place d'un agent de sécurité l'après-midi et la nuit pour le site de Magenta.

#### 4.1.1. MONT DORE

Les principales évolutions réalisées en 2018 sur le site de Mont-Dore sont :

- Remplacement et ajout de contenants pour les déchets valorisables ;
- Remplacement de l'interphone du bureau et des bornes de pesage ;
- Réfection de la plateforme de broyage des déchets verts ;
- Réfection du chemin de pompiers côté mer.



Figure 6 : Vue du QAV de la Coulée

## 4.2. FAITS MARQUANTS ET INCIDENTS

### 4.2.1. DUCOS

Aucun fait marquant n'est à signaler et aucun incident n'a été déclaré en 2018 sur ce site.

### 4.2.2. GADJI

Les faits marquants de ce site sont repris dans le chapitre 7 de l'annexe 2. Les incidents sont repris à l'annexe 15 et détaillés dans le chapitre 4.1 de l'annexe 2. En résumé, 6 incidents sont enregistrés en 2018 :

- 4 déclenchements du portique de détection radioactivité ;
- Dégâts causés par les fortes pluies ;
- Départ de feu maîtrisé dans la zone en exploitation.

L'ensemble de ces incidents est considéré comme techniquement sous contrôle à ce jour. Sept chargements ont été refusés sur le site au cours de l'année 2018 pour non-conformité du déchet. Ces apports n'ont pas été acceptés pour différents motifs ; déchets inertes, présence de ferraille, déchets volumineux et carcasses de voiture.

### 4.2.3. MONT-DORE - LA COULEE

Aucun fait marquant n'est à signaler et aucun incident n'a été déclaré en 2018 sur ce site.

### 4.2.4. QAV DE PK6, DE MAGENTA ET DUMBEA

Le site de Dumbéa a ouvert le 4 Août 2018.

Suite aux incivilités qui se sont produites sur le site de Magenta. Suite à des vols et agressions envers les salariés et nos clients, une attention particulière a été portée sur au renforcement de la sécurité en journée et la nuit.

Le site de PK6 n'a fait l'objet d'aucun incident.

Le nouveau QAV de Dumbéa a été ouvert le 4 août 2018.



Figure 7 : Inauguration du nouveau QAV de Dumbéa

### 4.3. CONSOMMATIONS

#### 4.3.1. EAU

La figure 8 reprend le suivi des consommations d'eau sur les 9 dernières années.

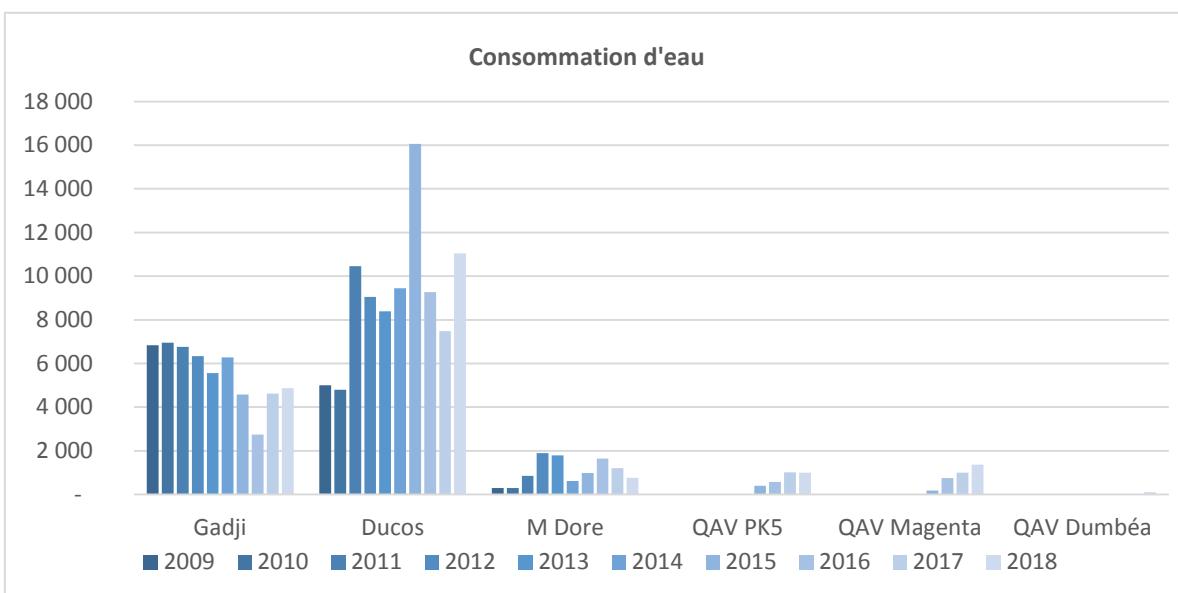


Figure 8 : Evolution des consommations d'eau par sites

#### 4.3.2. ELECTRICITE

La figure 9 reprend le suivi des consommations d'électricité sur les 9 dernières années.

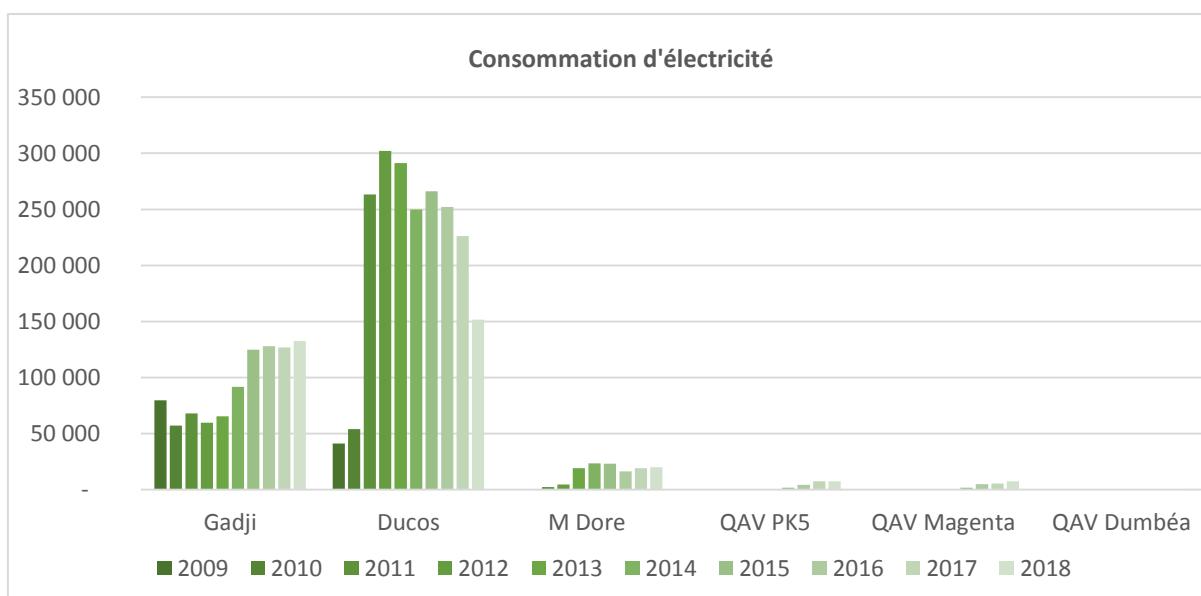


Figure 9 : Evolution des consommations d'électricité par sites

## 5. L'ACTIVITÉ

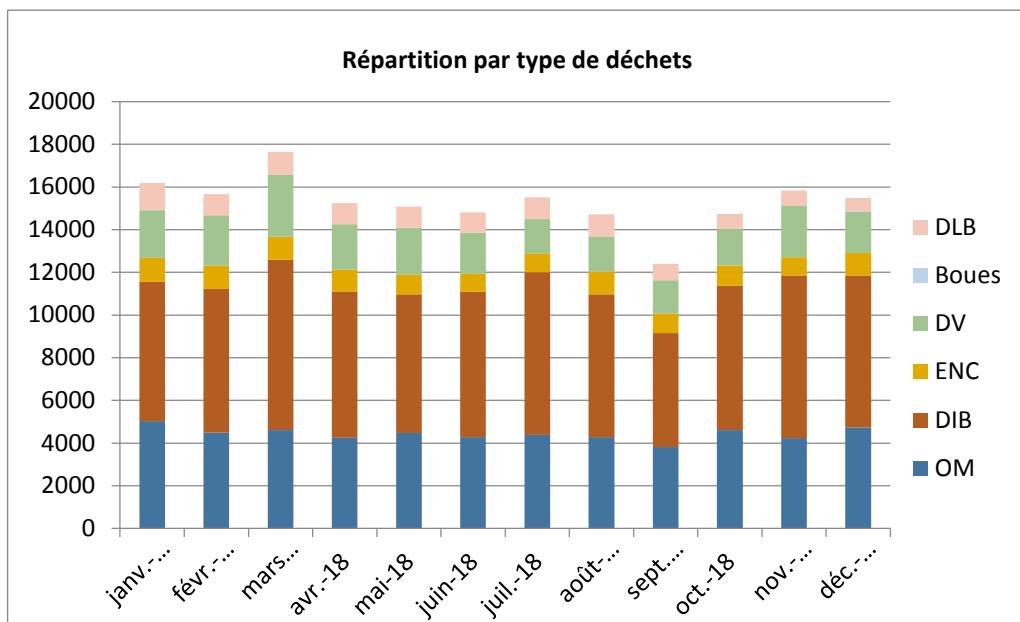


Figure 10 : Répartition des apports par type de déchets

### 5.1. TONNAGES TRAITÉS PAR LA FILIERE

La filière a traité 183 335 tonnes de déchets en 2018, ce qui représente une légère baisse des apports par rapport à l'année précédente de 3,66 %.

Les déchets liquides biodégradables montrent une baisse de 26,58 %, mais une augmentation sur les OM de 6,35 %. Les DIB connaissent une légère hausse de 3,61 %.

Les déchets des usagers du SIGN correspondent aux tonnages collectés en porte à porte (62 217,51 t), et aux déchets des QAV et PAV (16 154,87 t) soit un total de 78 372 tonnes.

Pour rappel :

- Les déchets industriels banals, le tonnage des DIB a connu une hausse (3,61%) soit près de 1 420 tonnes.
- Les tonnages de déchets liquides biodégradables sont en baisse avec 11 126 tonnes réceptionnés en 2018 (-26,58%).

## 5.2. REPARTITION DES APPORTS PAR COMMUNE SIGN

Le tonnage présenté ci-dessous reprend le tonnage issu du gisement ménager, à savoir :

- Ordures Ménagères (OM) collectées
- OM apportées au QAV
- Résidus de balayage et déchets de plage collectés
- Encombrants (ENC) collectés
- ENC apportés au QAV
- Déchets Verts (DV) collectés et apportés au QAV.

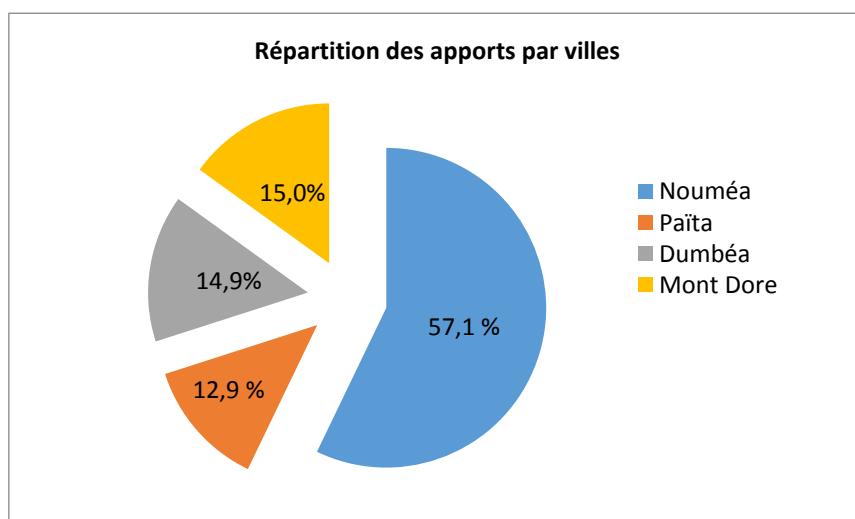


Figure 11 : Répartition des apports par commune

Les apports réceptionnés en provenance du périmètre SIGN est en diminution par rapport à 2017 passant à 78 372 tonnes, principalement dû à des phénomènes climatiques aléatoires survenus en 2017, les tonnages du SIGN sont en baisse depuis de 2012 et confirment une évolution à la baisse observée sur les 9 dernières années.

Concernant la répartition des tonnages entre les communes, il apparaît une relative constance dans les résultats, Nouméa représentant 57,1 % des tonnages.

Le tonnage global affecté au SIGN est en diminution par rapport à 2017 (5,18%). Principalement dû à des phénomènes climatiques aléatoires survenus en 2017, les tonnages du SIGN sont en baisse depuis de 2012 et confirment une évolution à la baisse observée sur les 7 dernières années.

### 5.3. DÉTAILS PAR COMMUNE

#### 5.3.1. NOUMÉA

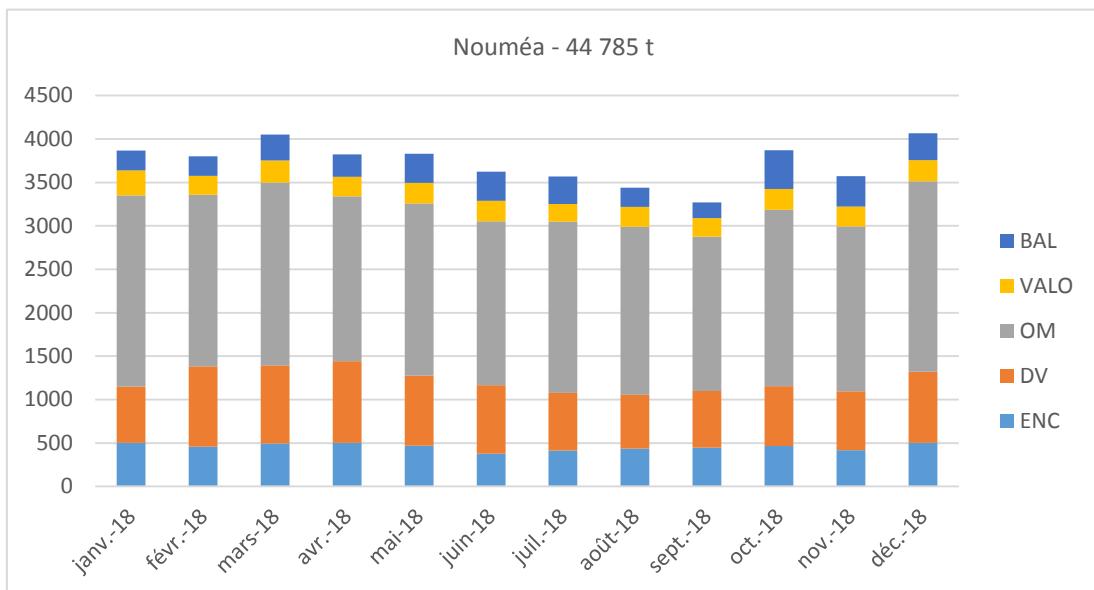
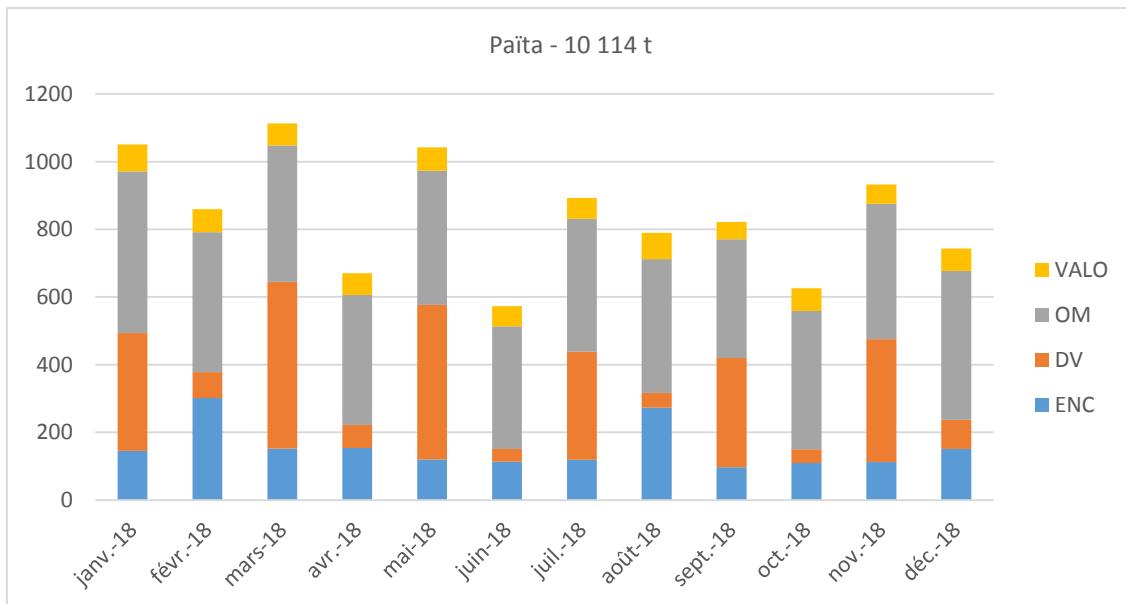


Figure 12 : Répartition des apports pour la ville de Nouméa

Les tonnages de Nouméa sont en légère baisse de -3,5 % par rapport à 2017.

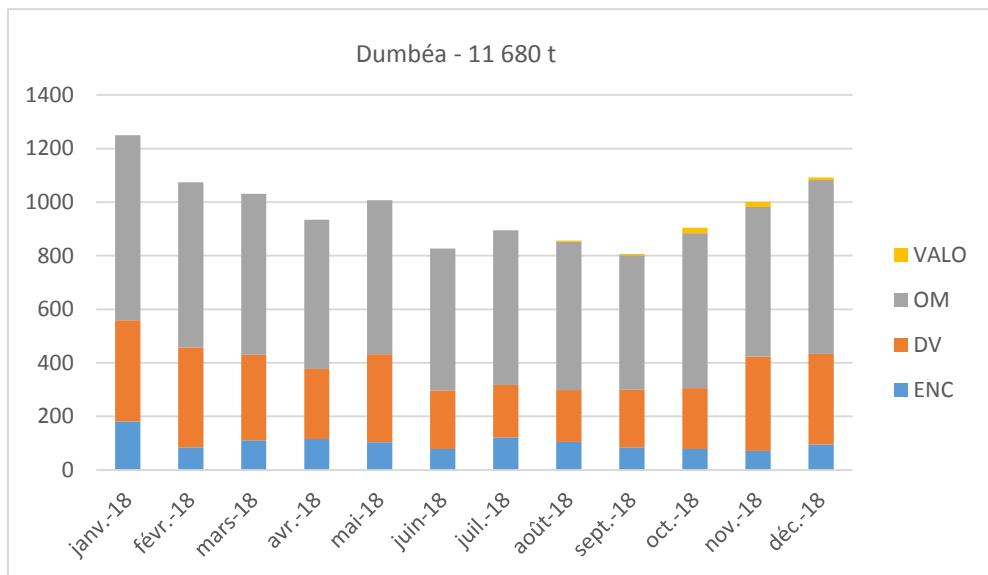


#### 5.3.1. PAÏTA

Figure 13 : Répartition des apports pour la commune de Païta

Les tonnages de Païta sont en baisse par rapport à 2017 (-6,52 %).





### 5.3.2. DUMBEA

Figure 14 : Répartition des apports pour la commune de Dumbéa

Les tonnages de Dumbéa sont en baisse en 2018 (7,87%).

### 5.3.3. MONT-DORE

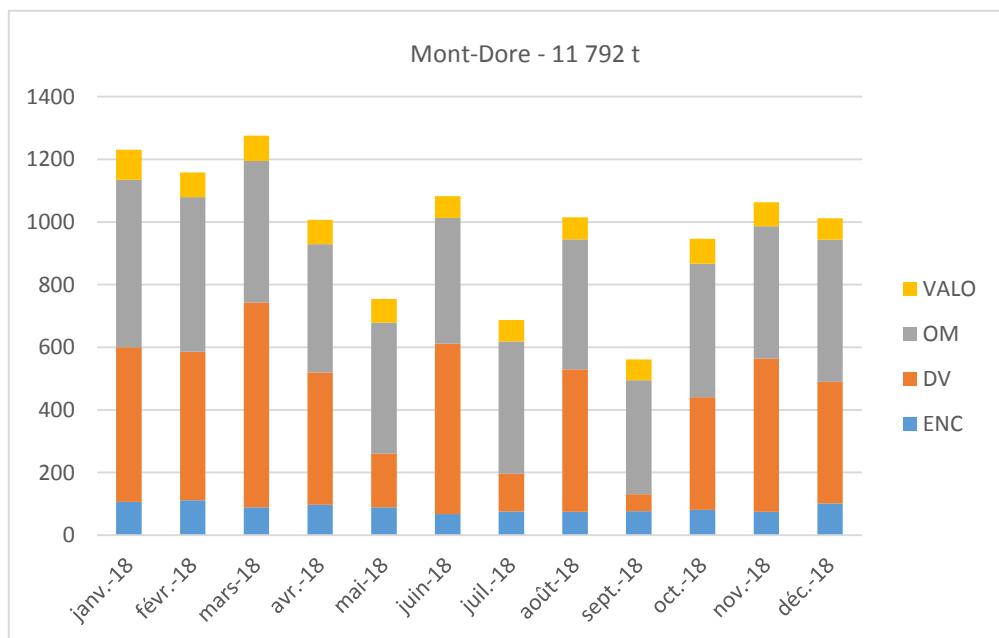


Figure 15 : Répartition des apports pour la commune du Mont Dore

Les tonnages de la Ville du Mont-Dore sont en baisse (7,51 %) par rapport à 2017.

## 5.4. DETAILS PAR REPARTITION

### 5.4.1. REPARTITION PAR CATEGORIE

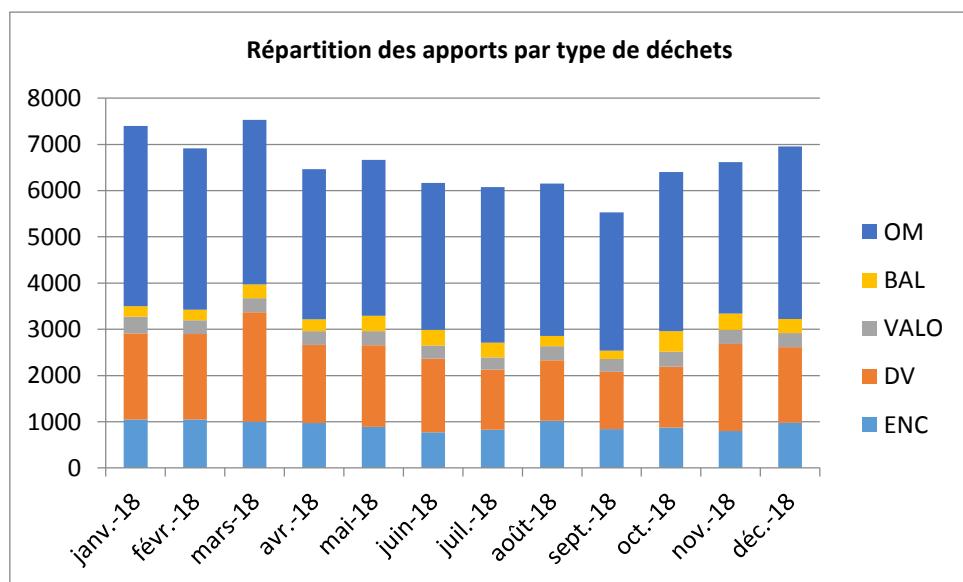


Figure 16 : Evolution mensuelle des apports par type de déchets

Les tonnages DLB ont connu une forte baisse par rapport à 2017 de l'ordre de 26,58 %. Une partie du gisement ayant été capté par la nouvelle installation de traitement mise en service en cours d'année.

#### 5.4.2. REPARTITION PAR CLIENT

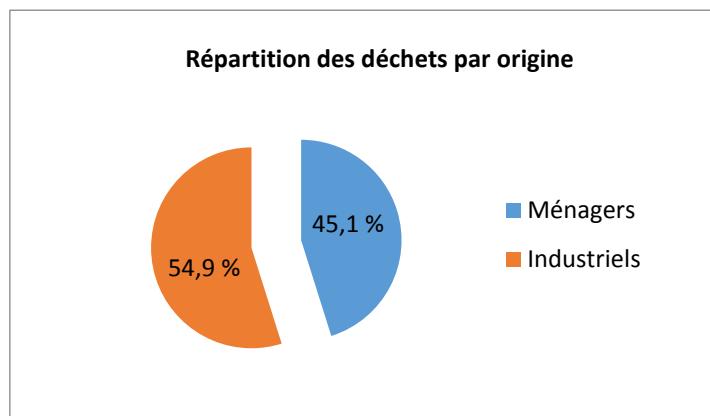


Figure 17 : Répartition des apports par origine

#### 5.4.3. REPARTITION DES TONNAGES SIGN

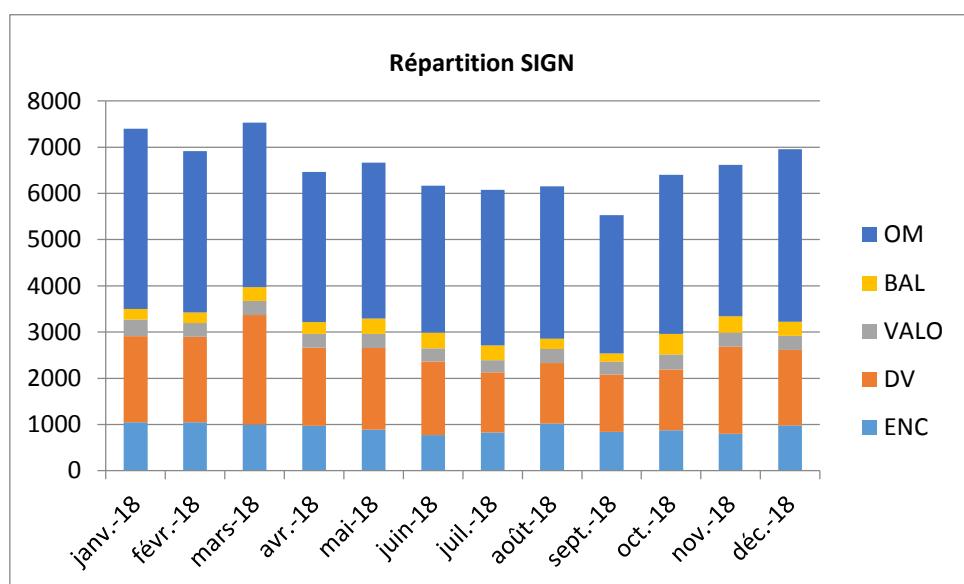


Figure 18 : Répartition des apports SIGN par type de déchets

La figure, ci-dessus, montre une répartition des déchets similaire à l'année précédente avec une légère augmentation de la proportion d'OM, d'une diminution des encombrants et des déchets verts.

#### 5.4.4. STATISTIQUES ET TENDANCES

La figure suivante montre une diminution des tonnages globaux de l'ordre de 3,66%.

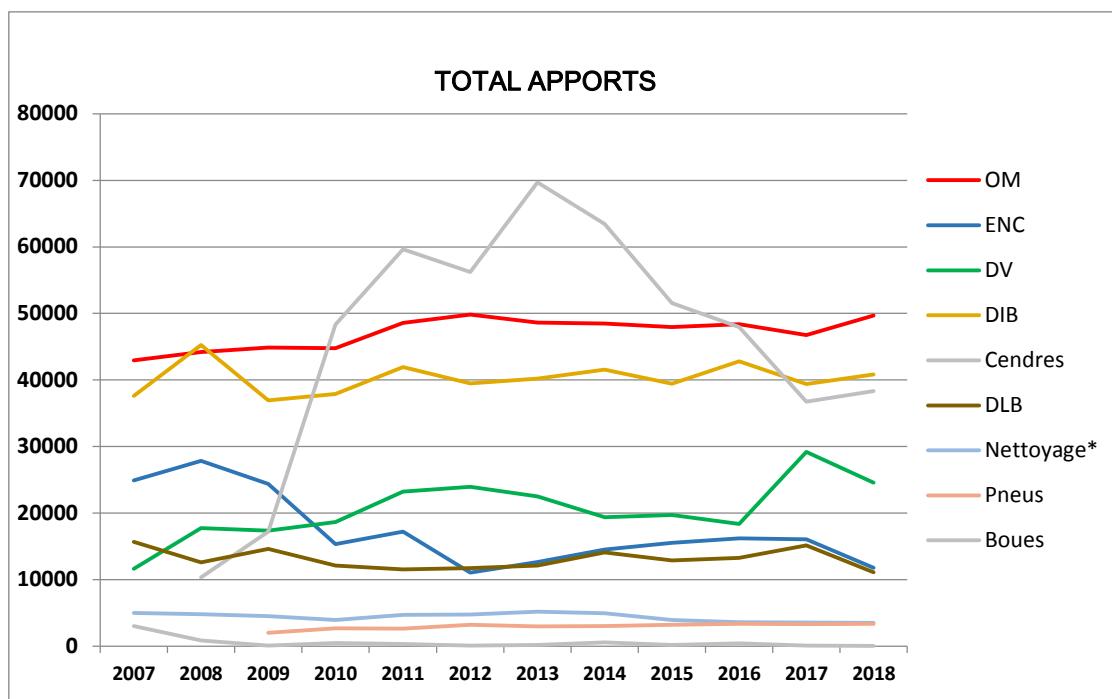


Figure 19 : Evolution des apports par type de déchets

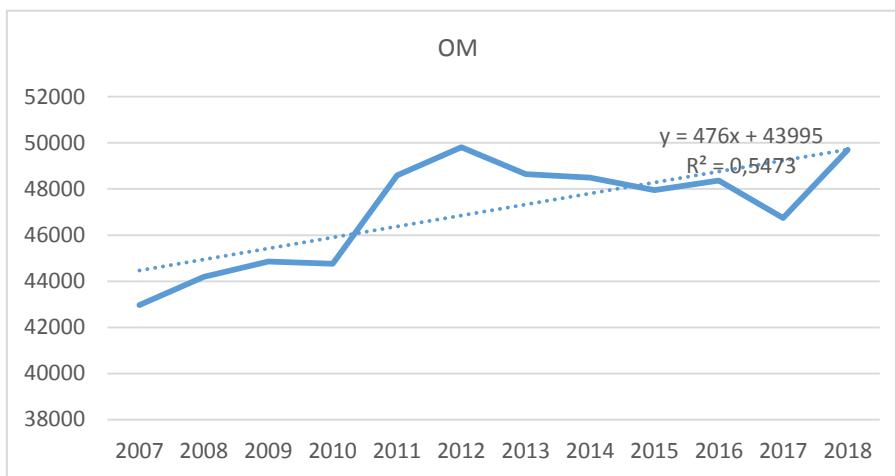


Figure 20 : Evolution des apports d'ordures ménagères

La figure ci-dessus montre une tendance à la hausse des tonnages OM.

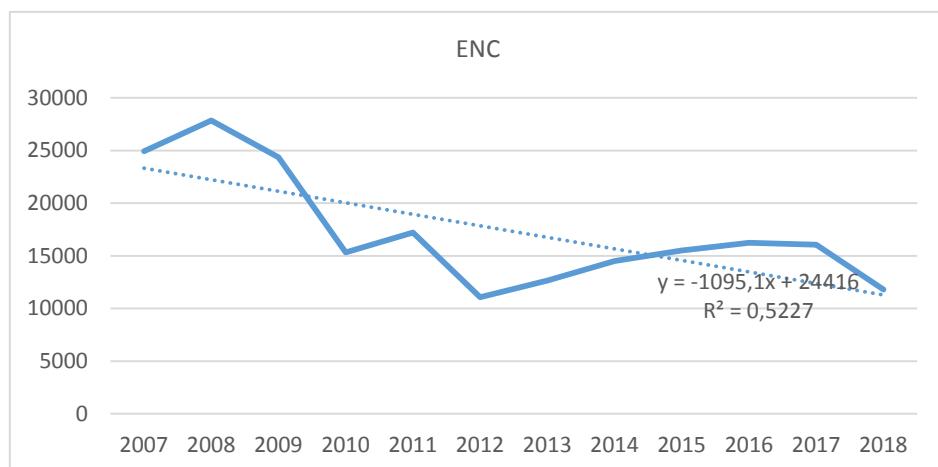


Figure 21 : Evolution des apports d'encombrants

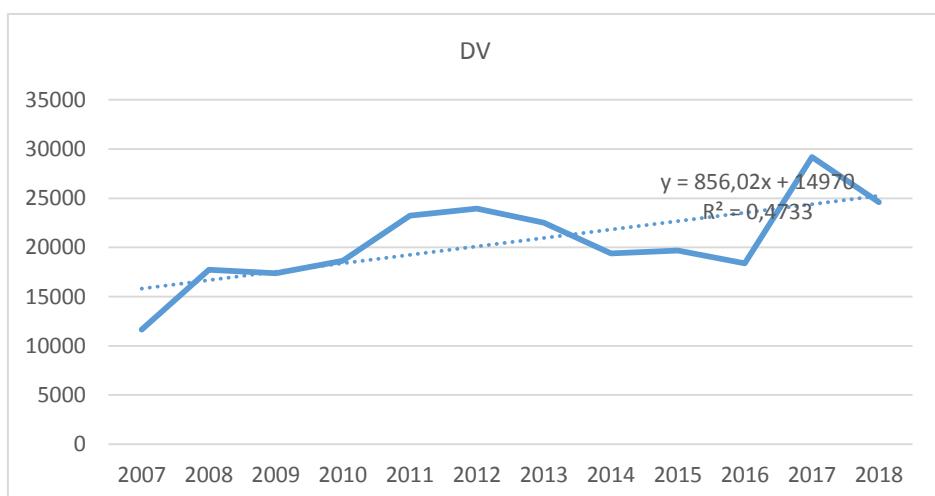


Figure 22 : Evolution des apports de déchets verts

La figure 22 présente les évolutions des tonnages DV, en diminution de 15,73% (4592 tonnes) par rapport à 2017.

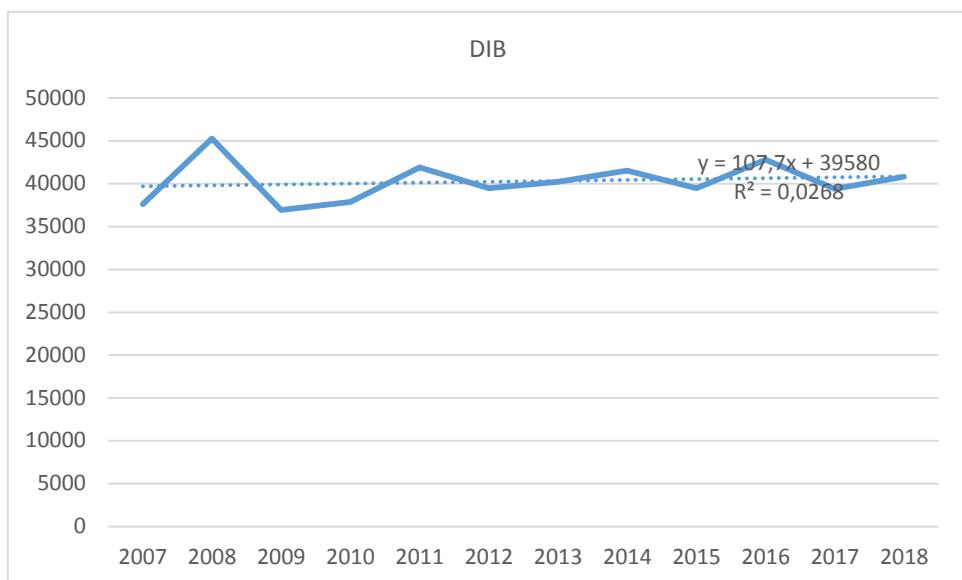


Figure 23 : Evolution des apports des déchets non dangereux d'activité économique

La figure 23 présente les évolutions des tonnages DIB, en augmentation de 3,61% (1422 tonnes) par rapport à 2017.

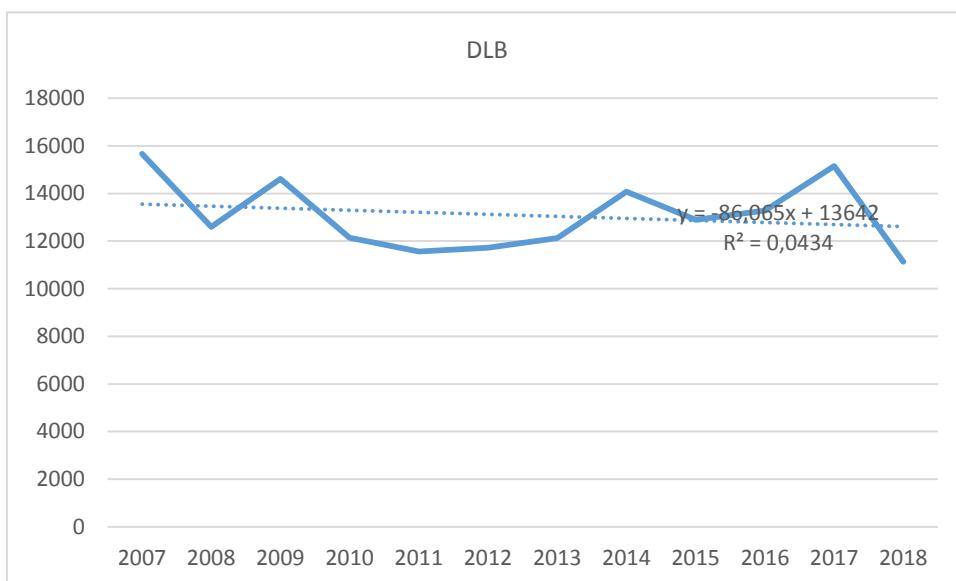


Figure 24 : Evolution des apports de déchets liquides biodégradables

La figure 24 présente les évolutions des tonnages DLB, en diminution de 26,58% (4 027 tonnes) par rapport à 2017.

En 2018, il y a eu 11 126 tonnes d'effluents reçus pour traitement sur la Station d'épuration de Ducas. Une baisse du tonnage est observée comparé à 2017, essentiellement liée à la mise en service courant 2018, de la station d'épuration ES SERVICE sur la ZAC PANDA, qui assure à présent le traitement d'une partie des déchets liquides biodégradables transportées par les vidangeurs.

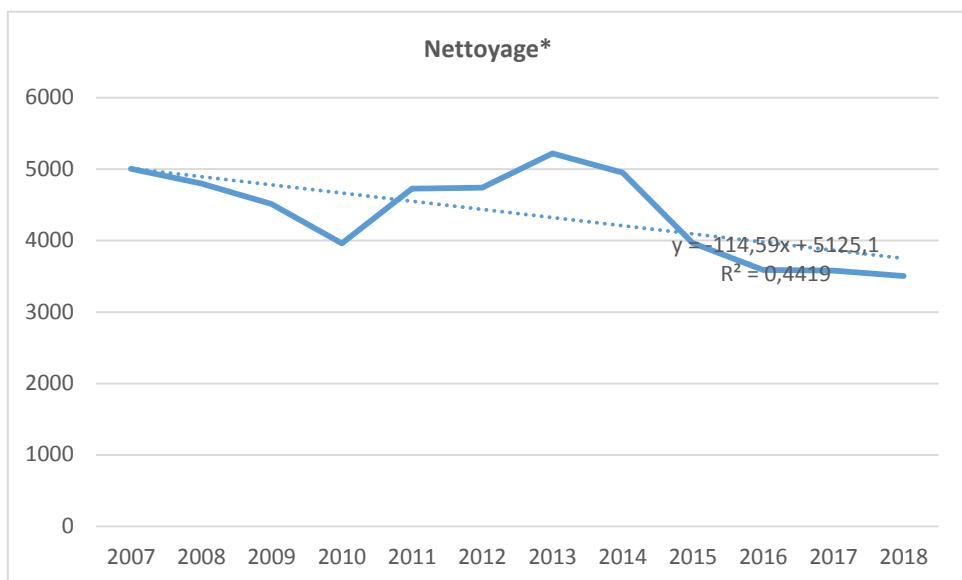


Figure 25 : Evolution des apports de déchets de nettoyage

La figure 25 présente les évolutions des tonnages nettoyage, en diminution de 2,19% par rapport à 2017.

## 5.5. TONNAGES INDUSTRIELS

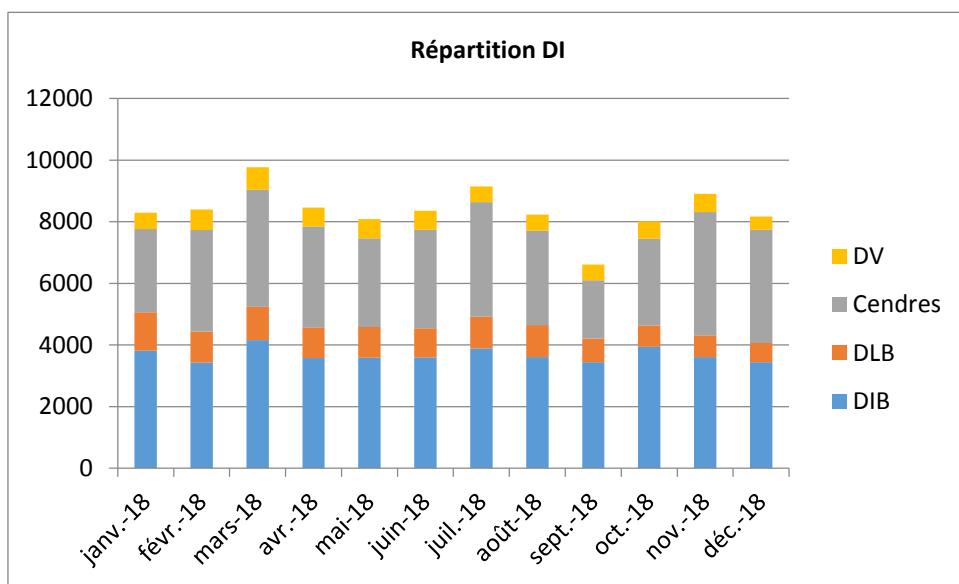


Figure 26 : Répartition des apports de déchets industriels par type

Le tonnage des Déchets Industriels Banaux (DIB) a augmenté de 1 422 tonnes par rapport à 2017 (3,61%).

Les déchets liquides biodégradables, les encombrants et les déchets verts connaissent une baisse, les autres catégories de déchets sont en légère hausse. Les tonnages de déchets liquides biodégradables diminuent de 26,58%.

Malgré la légère hausse constatée, les cendres conservent un rôle significatif dans l'équilibre économique du contrat. Une dilution des gisements vers d'autres filières « concurrentes » telles que SHRED'X ou encore ECOTRANS sont toujours significatives. Si cela peut être considéré comme de la juste concurrence pour les filières dites industrielles (nonobstant l'obtention d'autorisation). Elle devient plus problématique, au regard du contrat de concession pour les filières ménagères et nécessite que des mesures soient prises en liaison avec le SIGN et les communes.

La répartition des tonnages a légèrement évolué du fait d'une baisse enregistrée sur les tonnages liquides biodégradables. Toutefois, le poids de ces derniers en termes de tonnages et encore plus en termes de chiffre d'affaire (au regard notamment des prix plus faibles mais aussi des abondements et quotes-parts versés au titre du contrat de concession au concédant) reste prépondérant.

### 5.5.1. TONNAGES REPARTIS PAR TYPE DE TRAITEMENT

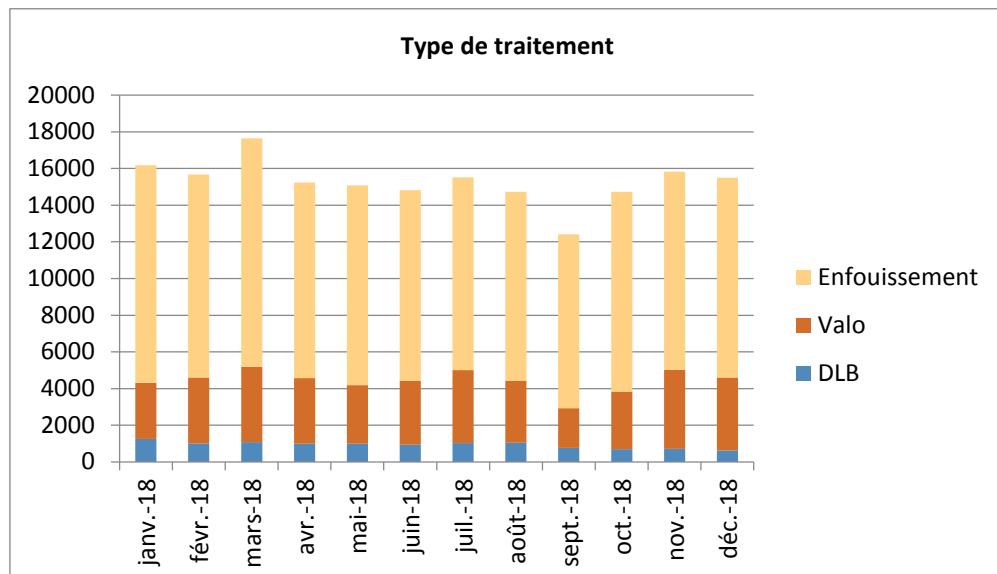


Figure 27 : Répartition des types de traitement

En 2018 (voir figure 23), plus de 70% des déchets reçus sur les sites de CSP ont été stockés. Plus de 6% ont suivi la filière de traitement des déchets liquides biodégradables et 22% ont été valorisés.

### 5.6. TONNAGES VALORISES

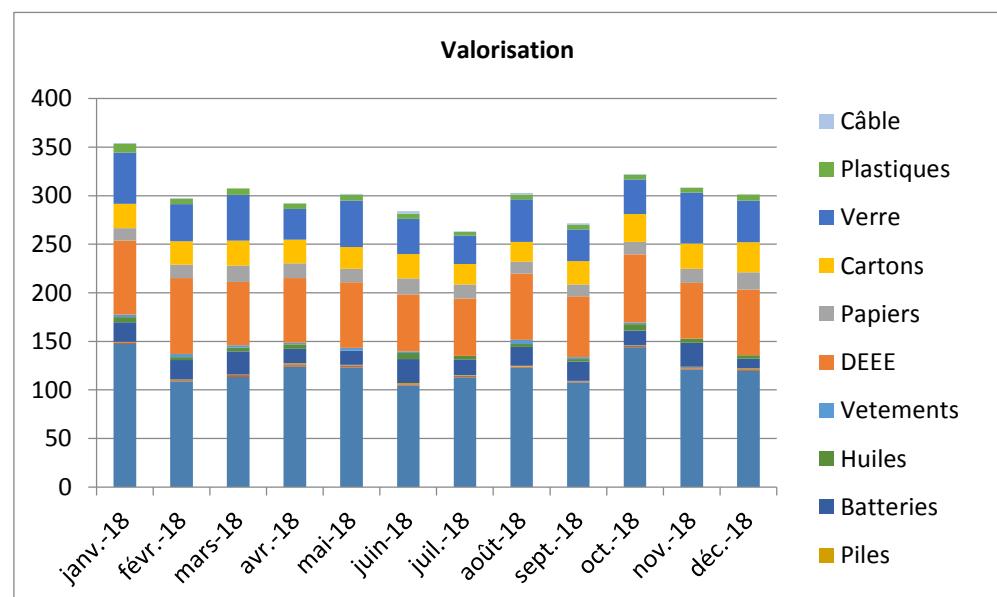


Figure 28 : Répartition des filières de valorisation

Après avoir mis en exploitation un outil performant, conforme à l'état de l'art en la matière et respectueux des normes environnementales en vigueur, permettant de gérer de façon la plus adaptée au territoire les gisements de déchets non dangereux et plus particulièrement ceux du périmètre du Grand

Nouméa, à des coûts acceptables, la CSP a mis en place et tente de pérenniser des filières de traitement alternatives (valorisation, recyclage ou traitement dédié), qu'elles soient en local, à l'export, en son nom propre ou en association, afin de répondre aux objectifs de la Province Sud en terme de performance environnementale.

Ces filières doivent évidemment respecter à leur tour les normes et être à des coûts économiquement acceptables, tant pour l'usager particulier que pour l'industriel, pour qui une alternative beaucoup plus chère le retournerait à terme vers la solution initiale.

La valorisation du broyat des déchets verts du Mont Dore à destination des particuliers, pépiniéristes et sylviculteurs, en plus de la CDE, en tant qu'engrais pour les cultures non destinées à la consommation animale et humaine.

Les filières de valorisation sont :

- Ferrailles : valorisation matière à l'export ;
- Non ferreux : valorisation matière à l'export ;
- Aluminium : valorisation matière en local (ETV) ;
- Huiles usagées : valorisation énergétique en local (SLN) ;
- Batteries : valorisation matière à l'export ;
- Piles : valorisation matière à l'export ;
- DEEE : valorisation matière à l'export ;
- Vêtements : réutilisation en local (Associations caritatives) ;
- Verre : valorisation matière en local (Recyverre) ;
- Plastiques : valorisation matière à l'export ;
- Papiers et cartons : valorisation matière à l'export ;
- Pneumatiques usagés : valorisation matière locale et valorisation énergétique à l'export ;
- Recyclables des QAV (plastiques, cannettes, JRM et cartons par SAEML Mont Dore).



## 5.7. COMPTE RENDU TECHNIQUE DES QAV DE PK5 ET DE MAGENTA

### 5.7.1. TONNAGES REÇUS AU QAV DE PK5

Les déchets triés ont été valorisés selon les filières définies au point 3.6.8 et ont représenté un total de 475 tonnes en 2017 pour le QAV de PK5 soit un taux de valorisation de 23%.

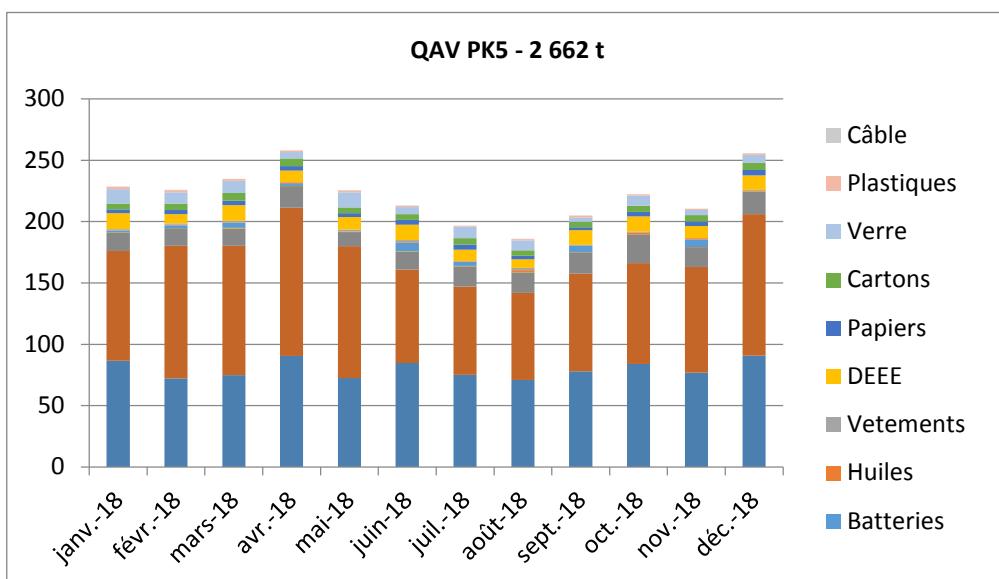


Figure 29 : QAV PK5 - Répartition des apports de déchets

### 5.7.2. TONNAGES REÇUS AU QAV DE MAGENTA

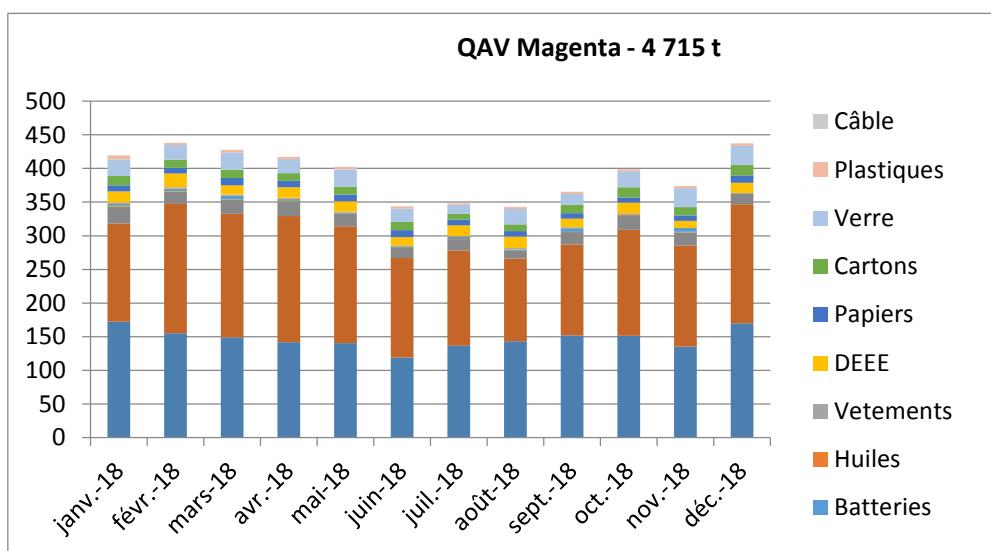


Figure 30 : QAV Magenta - Répartition des apports de déchets

Les déchets triés ont été valorisés selon les filières définies au point 3.6.8 et ont représenté un total de 1035 tonnes en 2018 pour le QAV de Magenta soit un taux de valorisation de près de 22%.

### 5.7.3. FREQUENTATION DES QAV

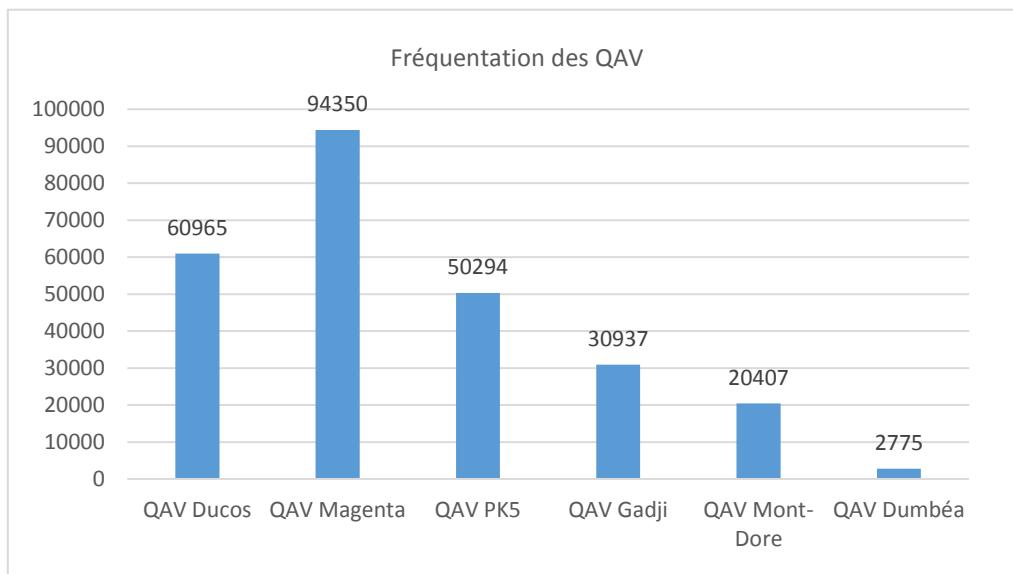


Figure 31 : Fréquentation des QAV

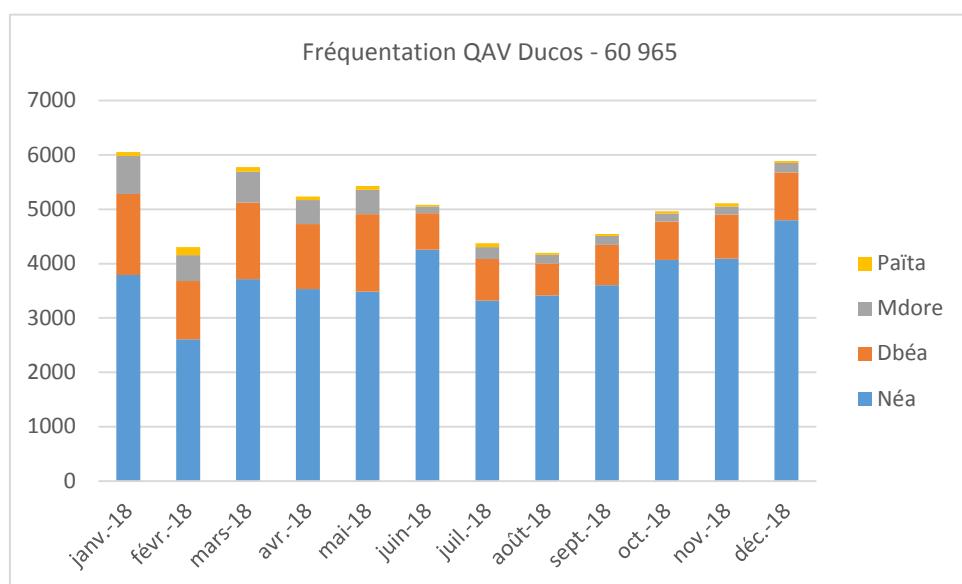


Figure 32 : Fréquentation du QAV de Ducos par commune

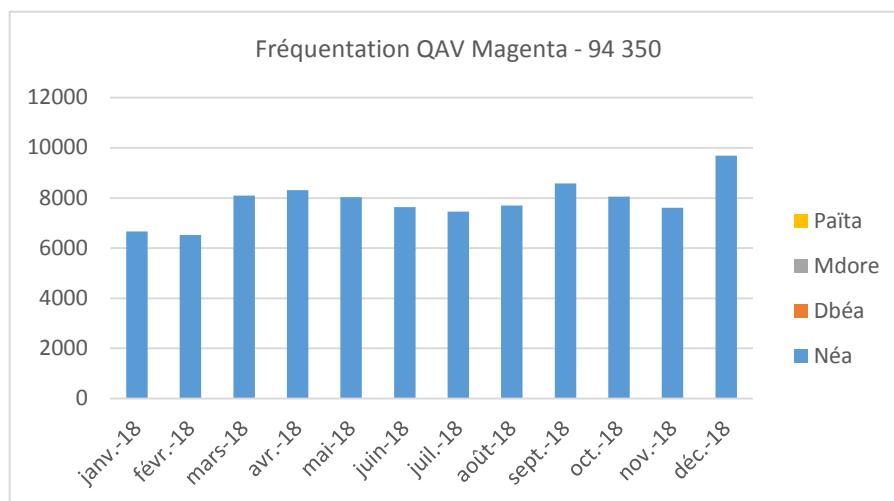


Figure 33 : Fréquentation du QAV de Magenta par commune

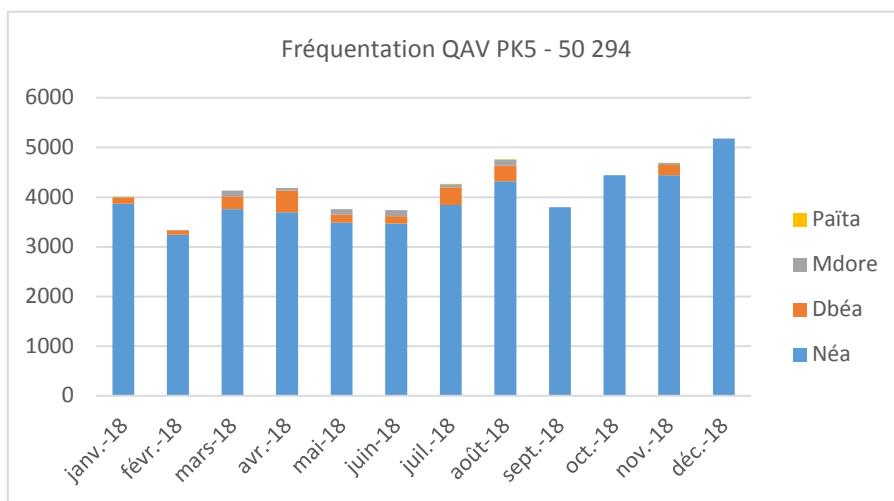


Figure 34 : Fréquentation du QAV de PK5 par commune

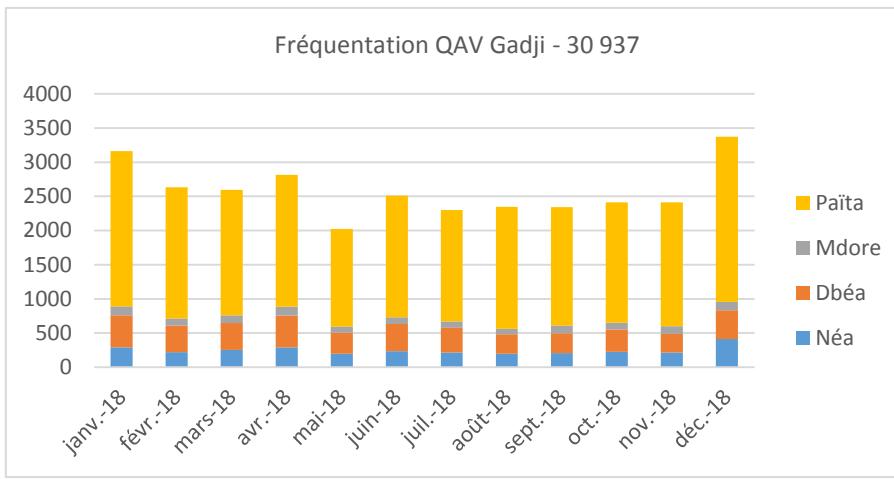


Figure 35 : Fréquentation du QAV de Gadji par commune

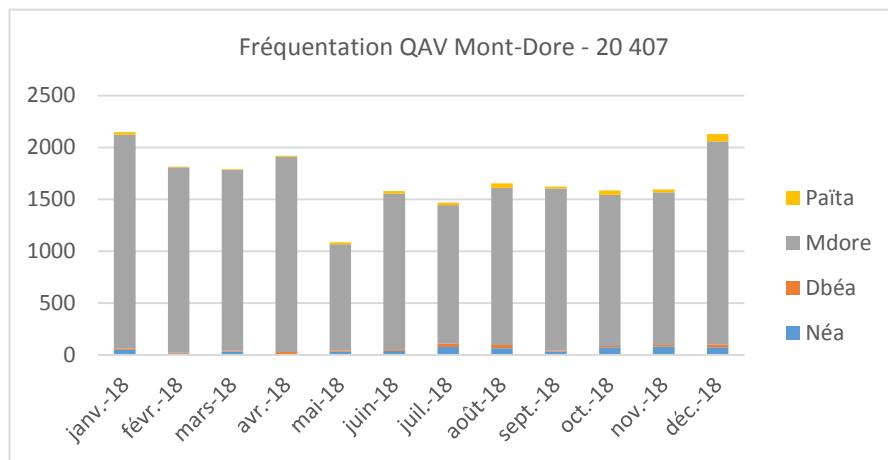


Figure 36 : Fréquentation du QAV du Mont-Dore par commune

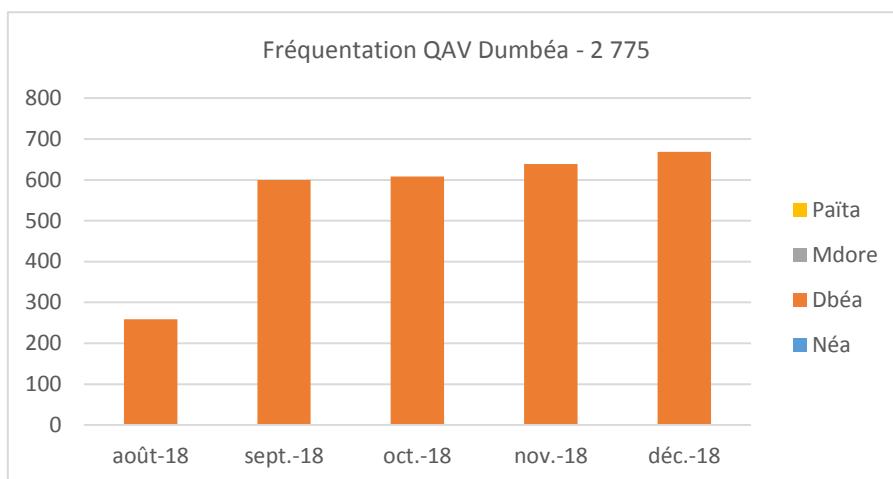


Figure 37 : Fréquentation du QAV du Dumbéa par commune

#### 5.7.4. SUIVI DES ROTATIONS DES BENNES PAR QAV

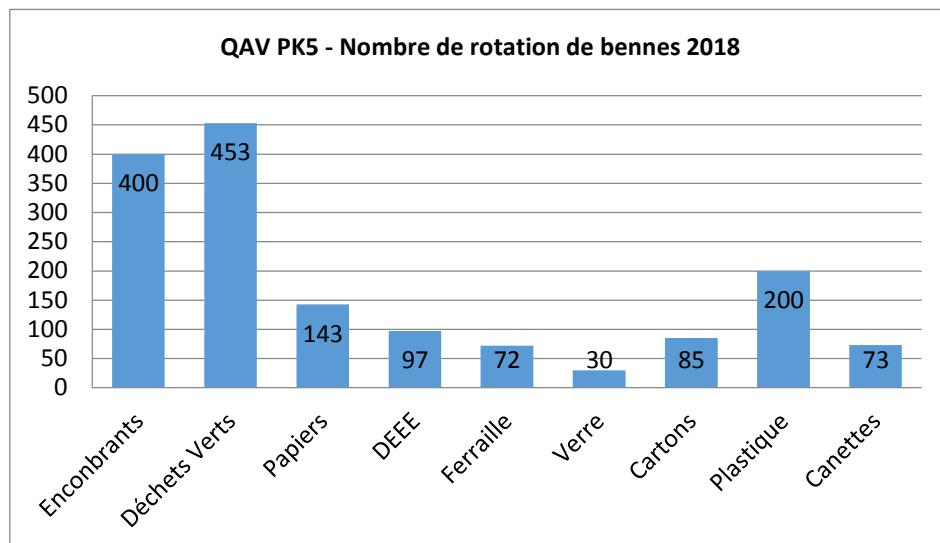


Figure 38 : QAV PK5 - Suivi des rotations de bennes

Le QAV de PK5 a enregistré 1 553 rotations de bennes au total en 2018.

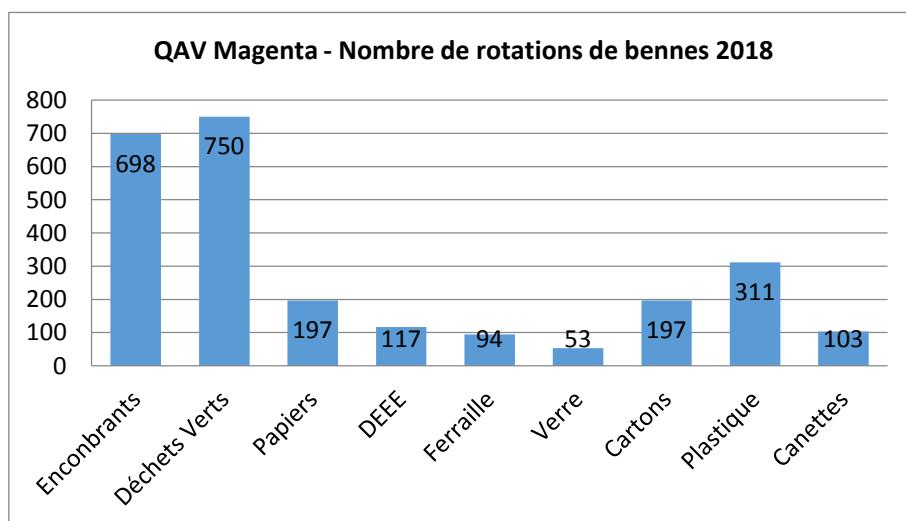


Figure 39 : QAV Magenta – Suivi des rotations de bennes

Le QAV de Magenta a enregistré 2 520 rotations de bennes au total en 2017.

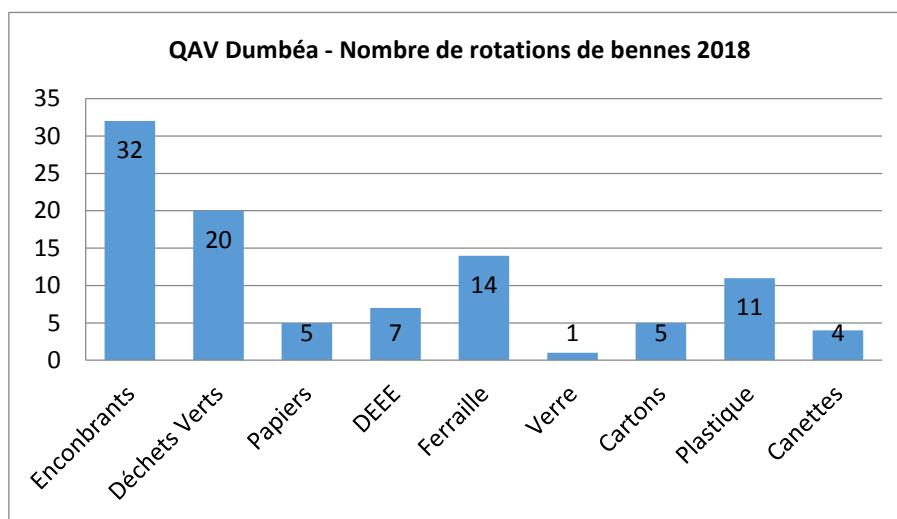


Figure 40 : QAV Dumbéa – Suivi des rotations de bennes

#### 5.7.5. KILOMETRAGE PARCOURU

En 2018, 5 589 tours de gros porteurs (transfert en bennes à fond mouvant) ont été réalisés pour transférer les déchets depuis le CTTV de Ducos à l'ISD de Gadji à 16,12 tonnes de moyenne par rotation, soit une augmentation de plus de 3% comparativement à l'année précédente (15,57 tonnes/rotation en 2017), pour un total de 89991 tonnes transférées et près de 200 000 km parcourus. Environ 35 000 km supplémentaires ont été parcourus pour les transferts du Mont Dore, que ce soit en sous-traitance ou en interne. Il faut ajouter pour cette année 2018, les kilométrages parcourus en camions entre les QAV de PK5 et de Magenta et le site du Ducos, estimés à environ 50 000 km.



Figure 41 : Gros porteur assurant le transfert des déchets du CTTV de Ducos vers l'ISD de Gadji

## 5.8. CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE PUBLIC

### 5.9. HORAIRES D'ACCUEIL DU PUBLIC

ISD de Gadji :	de 6h00 à 18h00 du lundi au samedi
QAV de Gadji :	de 6h00 à 18h00 du lundi au dimanche
Ducos QAV :	de 6h30 à 17h00 du lundi au samedi et de 7h00 à 17h00 le dimanche
Ducos DEEE :	de 7h00 à 16h00 du lundi au jeudi et de 7h00 à 15h le vendredi
Ducos STEP :	de 6h30 à 17h00 du lundi au vendredi
Ducos dock :	de 6h30 à 17h00 du lundi au vendredi et de 6h30 à 15h00 le samedi. Les lundi, mardi jusqu'à 22h00, de mercredi à samedi 20h00 et le dimanche jusque 17h00 pour les apports de la Ville de Nouméa
QAV Mt Dore :	de 6h30 à 17h00 du lundi au samedi et de 7h00 à 17h00 le dimanche
Plateforme DV Mt Dore :	de 6h00 à 14h du lundi au vendredi
QAV PK5 :	de 6h00 à 18h00 du lundi au dimanche
QAV Magenta :	de 6h00 à 18h00 du lundi au dimanche Seul le 1 <sup>er</sup> mai est un jour de fermeture pour l'ensemble des sites.

## 5.10. RECLAMATIONS

Gadji : 29 plaintes pour des nuisances olfactives ont été enregistrées, essentiellement issues de l'hôtel RIVLAND à proximité immédiate et d'un particulier habitant ARBOREA.

Ducos : Aucune réclamation concernant l'exploitation n'a été enregistrée en 2018

Mont-Dore : Aucune réclamation concernant l'exploitation n'a été enregistrée en 2018.

QAV Magenta : Trois clients se sont fait voler des affaires dans leur véhicule par des personnes extérieures au site. Il y a également eu des intrusions nocturnes sur le site.

QAV PK5 et Dumbéa : Aucune réclamation concernant l'exploitation n'a été enregistrée en 2018.

## 6. BILAN ENVIRONNEMENTAL

### 6.1. ISD DE GADJI

Le recueil des analyses réglementaires et leur interprétation, ainsi que le rapport de suivi annuel sont présentés en annexe 2 du présent document.

Sur le site de l'ISD de Gadji, la réglementation provinciale impose d'effectuer :

- Des suivis trimestriels des lixiviats et suivis réguliers des perméats ;
- Des suivis annuels des eaux de ruissellement ;
- Des suivis trimestriels des eaux souterraines avec une campagne d'analyses complètes tous les 4 ans ;
- Un suivi annuel des eaux de surface en sortie du site ;
- Un suivi trimestriel des eaux issues de la déchèterie.

Les données du bassin de stockage des lixiviats (BG1) montrent de légères variations en fonction des paramètres et entre les campagnes de mesures et les années. Après traitement sur site, les analyses sur les perméats ne montrent aucun dépassement des seuils réglementaires lors des quatre campagnes de mesure.

Les résultats des analyses du bassin des eaux de ruissellement (BG2) présentent deux dépassements du paramètre MES sur deux missions sur les 9 réalisées en 2018, ces deux dépassements ont été observés suite à des épisodes pluvieux importants en mars et mai, à la suite de ces dépassements des contrôles analyses ont été effectuées et se sont révélées conformes. Aucun autre dépassement n'est constaté.

Pour les piézomètres (PZ5, PZ6 et PZ7), mis à part les fortes valeurs de COT observées lors de la mission de mars 2018, l'ensemble des autres paramètres présentent de faibles variations.

En 2018, des dépassements ont été observés sur les eaux de surface sur la station P3. Le point P3 présente des résultats importants pour les paramètres bactériologiques ainsi que sur la DCO, DBO5, MES, COT, AOX et indice phénol, probablement issue d'un déversement d'eaux usées domestiques entre l'ISD et P3. Il n'est pas directement imputable à l'ISD et semble plus probablement venir de la zone d'activité. Les points P1 et P4, présentent des valeurs beaucoup plus faibles, un seul dépassement est constaté sur le paramètre phénol au niveau du point P4.

Pour les eaux de ruissellement issues de la déchèterie de Gadji, une campagne de prélèvement a été effectuée sur lesquelles aucun paramètre ne dépasse les seuils de l'arrêté.

### 6.2. CET REHABILITE DE GADJI

Le document attestant des contrôles réalisés est présenté en annexes 12 et 13. Les concentrations relevées sur les effluents collectés sont conformes au seuil de rejet au milieu naturel. Seul le paramètre AOX est en dépassement par le réseau de collecte. Ces lixiviats sont donc toujours transférés dans le bassin de prétraitement afin d'être transférés et traités sur l'unité de traitement du site de Gadji.

### 6.3. CTTV DE DUCOS

Les documents présentés en annexes 3 et 4 synthétisent l'ensemble des contrôles effectués sur le site de Ducos, tant concernant les obligations réglementaires du CTTV, que celles de l'ancien CET.



Dans le cadre dispositions réglementaires relatives à l'exploitation du CCTV de Ducos, l'ensemble des dispositions d'auto surveillance, notamment sur le suivi des eaux sous terraines, des eaux de mer ainsi que le suivi des eaux de surface sont complémentaires à ceux imposés sur le CET réhabilité).

Sur les sites du CTTV de Ducos et de l'ancien CET, la réglementation provinciale nous impose :

- Un suivi des eaux souterraines avec un suivi semestrielle piézométrique PZ6 et PZ 7 (hauteur d'eau) et qualitatif des eaux avec une batterie de paramètre à analyser
- Un suivi semestriel de la qualité des eaux de mer (M1, M2 et M3)
- Une auto surveillance des intrants et des rejets de l'unité de traitement des matières de vidange avec un bilan 24 heure annuel et des analyses trimestrielles et semestrielles à réaliser (UMVE et UMVS)
- Suivi trimestriel des eaux de surface (E1, E2 et E3)
- Et enfin un suivi trimestriel et semestriel à réaliser sur le lixiviat de l'ancien CET réhabilité

Concernant le suivi des eaux souterraines, une seule campagne a pu être réalisée en 2018 (en juin). Le piézomètre PZ7 étant à sec et la tête du PZ6 étant endommagé, la 2<sup>ème</sup> campagne de suivi piézométrique n'a pu se faire (relevé de la profondeur et analyses). Les seuils réglementaires sont respectés sur l'ensemble des paramètres analysés, à part les mesures des entérocoques et celle de l'indice phénol. Aucun changement marquant n'est observé.

Pour le suivi des eaux de mer, aucun changement marquant sur les analyses réalisées n'est à signaler.

Concernant l'auto surveillance de l'unité de traitement des matières de vidange, comme en 2017, l'amélioration de la qualité du rejet se poursuit. En prenant en compte les campagnes du bureau SOPRONER et l'auto surveillance réalisée par le service exploitation de la STEP, une amélioration conséquente des rejets est à constater. Sur l'ensemble des paramètres analysés, les seuils sont respectés, une amélioration de la DCO, DBO5, MES et la bactériologie ont été observés, cela est dû aux améliorations réalisées par le service exploitation de la STEP. L'azote et le phosphore demeurent encore les paramètres pour lesquels il est difficile de respecter les seuils réglementaires.

Comme expliquez au 3.1.2, une caractérisation des flux entrant et sortants (bilan 24 heures) et une étude de dispersion ont été menées par la CSP FIDELIO et le bureau d'étude SOPRONER, pour pouvoir réévaluer les seuils de rejets de la STEP. La demande a été portée aux autorités compétentes, pour un retour en 2019.

Pour le suivi des eaux de surface, seules les analyses sur les points E2 et E3 ont pu être réalisées, le point E1 étant systématiquement à sec. Aucun dépassement des seuils réglementaires n'est observé.

Et enfin concernant le suivi du lixiviat, aucun changement marquant n'est observé, les valeurs limites sont respectées sur l'ensemble des campagnes, mais par principe de précaution, le lixiviat de l'ancien CET de Ducos, est systématiquement transféré dans le bassin de lixiviat de l'ISDND de Gadji afin que ces effluents soit traités.

#### 6.4. LA COULEE :

Sur le QAV du Mont Dore, la réglementation provinciale nous impose :

- Un suivi trimestriel des eaux pluviales dans le bassin EP (MDEP)
- Un suivi trimestriel du séparateur hydrocarbure

Le suivi des eaux pluviales révèle des dépassements sur la mesure du pH, avec en moyenne un pH à 9.10. Pour l'ensemble des paramètres suivis, les seuils avant rejet en mer, sont respectés. Un dépassement ponctuel de la mesure en entérocoques a été observé en juin 2018. Mais dans l'ensemble, aucun changement majeur n'est constaté.

Concernant le suivi du séparateur, hydrocarbure, une seule campagne de prélèvement a pu être faite, le dispositif étant à sec régulièrement. Aucun changement majeur n'est observé, les analyses faites en sortie du séparateur, révèlent que l'ensemble des seuils avant rejet dans l'environnement sont respectés. Le

séparateur hydrocarbure fonctionne correctement. Des entretiens sont réalisés annuellement et les résidus sont suivis et acheminés vers les filières de traitement adéquates.

Les documents présentés en annexes 8 et 9 synthétisent l'ensemble des contrôles effectués sur le site du QAV du Mont-Dore.

Dans le cadre de l'auto surveillance du site du Mont-Dore (arrêté n°1473-96/PS du 14 octobre 1996), la réglementation nous impose :

- Un suivi annuel de la qualité des lixiviat (cuve de lixiviat) ;
- Un suivi semestriel de la qualité des eaux de mer sur 3 stations (MD1, MD2 MD3) ;
- Et enfin un suivi trimestriel des eaux de surface (E1 et E2).

Concernant de lixiviat, aucun dépassement n'est observable sur les 7 campagnes de prélèvement effectuées en 2018. L'ensemble des effluents ont été récupérés par pompage et acheminés vers l'unité de traitement du site de Gadjii.

Concernant le suivi des eaux de mer, des dépassements de faible importance sont observés, sur les paramètres nickel, manganèse et fer, sur la quasi-totalité des échantillons.

Dans l'ensemble, les autres paramètres demeurent en deçà des valeurs limites.

Pour le suivi des eaux de surface, aucune campagne n'a pu être faite, les points d'échantillonnage étant à sec.

## 6.5. QAV MAGENTA ET PK5

Les documents présentés en annexes 10 et 11 et synthétisent l'ensemble des contrôles effectués sur les quais d'apport volontaire de Magenta et PK6 dans le cadre des obligations réglementaires.

### 6.5.1. QAV DE MAGENTA

Dans le cadre de l'auto surveillance du QAV de Magenta (arrêté n°2556-2013/PS du 14 octobre 2013), le suivi annuel de la qualité des rejets du séparateur hydrocarbure doit être réalisé.

Une seule campagne de prélèvement a été réalisée, en 2018, tous les paramètres analysés respectent les valeurs limites autorisant le rejet dans le milieu naturel.

Afin de respecter les prescriptions de l'arrêté d'autorisation d'exploiter le QAV de Magenta, une étude du bruit a été menée en juillet 2018. Cette étude consiste à mesurer et évaluer l'impact de l'installation en limite de propriété de jour et en semaine.

Une première campagne de mesure du bruit a été en septembre 2011 par le bureau CAPSE, en limite de propriété, avant la construction de l'installation.

La campagne de mesure a eu lieu le 05 juillet 2018, sur 2 stations de mesure B1 et B2. Pour la station BR1, aucune émergence n'est observée, la valeur moyenne de bruit ambiant en 2018 est similaire à celle relevée en 2011. Pour la station B2, l'émergence calculée respecte la réglementation en vigueur.

### 6.5.2. QAV DE PK5

Dans le cadre de l'auto surveillance du QAV de PK5 (arrêté n°2558-2013/PS du 21 octobre 2013), la qualité des rejets en sortie de Débourbeur/Séparateur hydrocarbure a été analysée.

L'ensemble des paramètres analysés pendant les 2 campagnes de prélèvement respectent les valeurs limites de rejet dans le milieu naturel.

### 6.5.3. CONTROLE DES AUTORITES

L'inspection des installations classées a inspecté les sites selon le calendrier suivant :

- Gadji : 27 septembre 2018 ;
- Ducos : aucune ;
- Mont Dore : 19 avril 2018 ;
- QAV PK6 : aucune ;
- QAV Magenta : aucune.

L'ensemble des comptes rendus de visite, ainsi que leurs réponses sont présentés en annexe 10.

Les réunions dites « des parties intéressées » ont permis un suivi des actions en cours et en projet par le SIGN et la DENV. Le recueil des minutes de ces réunions est présenté en annexe 11.

### 6.5.4. CONTROLE INCENDIES, ELECTRIQUE ET PONTS BASCULES

L'ensemble des rapports de vérifications obligatoires est présenté en annexe 14.

## 7. COMPTE RENDU FINANCIER

### 7.1. COMPTE DE RESULTAT 2017/2018

Le tableau suivant synthétise les comptes annuels de 2018 et référence les comptes 2017.

Compte de résultat (kCFP)	Exercice 2018	Exercice 2017
Traitement des déchets ménagers des usagers du syndicat (REOM)	569 895	583 485
Traitement PAV Verres	21	5 836
Traitement PAV JRM	30	7 258
Traitement des déchets végétaux des usagers du syndicat (REOM)	77 683	80 985
Gestion des QAV Magenta / PK6 / Dumbéa (Gestion + rotations)	3 932	90 894
Valorisables	108	
GAR FI	3 861	
Traitement des déchets ménagers et assimilés des professionnels	719 371	611 075
Traitement cendres*	631 743	618 986
Traitement des déchets végétaux des professionnels*	47 422	56 899
Traitement des déchets liquides biodégradables des professionnels	93 831	113 035
Vente de compost et sous-produits	-	-
<b>Chiffre d'affaire</b>	<b>2 147 897</b>	<b>2 168 453</b>
Achats / Consommable	- 107 189	- 101 924
Sous-traitance	- 297 562	- 328 944
Frais d'entretien du matériel	- 341 129	- 401 814
Assurance, Location, Crédit-bail	- 80 687	- 75 726
Honoraires	- 80 228	- 137 357
Frais de personnel	- 350 508	- 341 412
Pertes s/Créance Client SIGN	- 141 480	-
Pertes s/Créance Client	- 255	- 3 083
Provisions Réhab/post exploit	- 121 539	- 118 105
Provisions (impayés redevance) 10% REOM 2018	- 65 980	- 65 157
Provision Client	- 76 719	- 80 871
Autres Provisions	- 10 555	
Provision intérèsement avenant 6	- 3 701	- 6 408
Amortissements	- 181 227	- 179 514
Reprise de Provisionnement	266 158	269 608
Frais Généraux	- 144 012	- 144 767
<b>Marge Opérationnelle</b>	<b>411 284</b>	<b>452 979</b>
Résultat exceptionnel	31 094	5 971
<b>EBIT</b>	<b>442 378</b>	<b>458 950</b>
Résultat Fi	- 380 737	- 399 104
<b>Résultat courant</b>	<b>61 641</b>	<b>59 846</b>
Impôt sur les bénéfices	- 40 252	- 67 128
<b>Résultat net</b>	<b>21 389</b>	<b>- 7 282</b>

Tableau 4 : Compte annuel de résultats 2018

## 7.2. METHODE ET ELEMENTS DE CALCUL ECONOMIQUE

Les charges directes sont affectées aux centres de profit qui les supportent et les charges indirectes, issues des centres de coûts (frais généraux, résultat exceptionnel, résultat financier), sont réparties au prorata du produit net d'exploitation de chaque centre de profit.

## 7.3. ETAT DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

Etat du programme d'investissement :

- La réhabilitation du casier amiante et sa mise en exploitation ;
- Lancement des travaux de construction du casier F.

## 7.4. INVENTAIRE DES BIENS DE RETOUR

L'inventaire des biens de retour conformément à l'article 19 du contrat de concession se trouve en annexe 12.

## 7.5. COMPTES PRÉVISIONNELS D'EXPLOITATION

Compte de résultat (kCFP)	2019*	2020*	2021*
Traitement des déchets ménagers des usagers du syndicat (REOM)	586 992	604 602	622 740
Traitement PAV Verres	7 054	7 266	7 484
Traitement PAV JRM	5 534	5 700	5 871
Traitement des déchets végétaux des usagers du syndicat (REOM)	80 013	82 414	84 886
Gestion des QAV Magenta / PK6 / Dumbéa (Gestion + rotations)	100 893	103 920	107 037
Valorisables	19 867	20 463	21 077
GAR FI	3 861	3 861	3 861
Traitement des déchets ménagers et assimilés des professionnels	740 952	763 181	786 076
Traitement cendres*	650 695	670 216	690 323
Traitement des déchets végétaux des professionnels*	48 845	50 310	51 819
Traitement des déchets liquides biodégradables des professionnels	96 646	99 545	102 532
Vente de compost et sous-produits			
CHIFFRE D'AFFAIRE	2 341 352	2 411 477	2 483 705
Achats / Consommable	- 109 333	- 111 519	- 113 750
Sous Traitance	- 303 513	- 309 584	- 315 775
Frais d'entretien du matériel	- 347 952	- 354 911	- 362 009
Assurance, Location, Crédit-bail	- 82 301	- 83 947	- 85 626
Honoraires	- 81 833	- 83 469	- 85 139
Rémunération du concessionnaire		-	-
Frais de personnel	- 357 518	- 364 669	- 371 962
Pertes s/Créance Client SIGN	- 145 724	- 150 096	- 154 599
Pertes s/Créance Client	- 263	- 271	- 279
prov Réhab/post exploit	- 121 539	- 121 539	- 121 539
Provisions (impayés redevance) 10% REOM 2018	- 67 959	- 69 998	- 72 098
Provision Client	- 76 719	- 76 719	- 76 719
Autres Prov	- 10 555	- 10 555	- 10 555
Provision intérèsement avenant 6	- 3 775	- 3 851	- 3 928
Amortissements	- 179 514	- 177 817	- 176 136
Reprise de Prov	266 158	266 158	266 158
Frais Généraux	- 146 892	- 149 830	- 152 827
Marge Opérationnelle	572 120	608 861	646 923
Résultat exceptionnel	31 716	32 350	32 997
EBIT	603 836	641 211	679 921
Résultat Fi	- 388 352	- 396 119	- 404 041
Résultat courant	215 484	245 092	275 879
Impôt Sur les Bénéfices	- 46 380	- 52 753	- 59 379
Résultat net	169 104	192 339	216 500

Table  
au 5 :  
Compt  
e de  
résulta  
t  
prévisi  
onnel  
2019 -  
2021

*Engagement à incidence financière*

La CSP a souscrit une garantie financière à hauteur 386 145 000 CFP à compter du 1er janvier 2018 et ce jusqu'au 31 décembre 2020. Le cautionnement bancaire est présenté en annexe 17.

L'objet de cette garantie est la prise en charge, en cas de défaillance avérée de la CSP, des dépenses liées à :

- La surveillance du site
- Les interventions en cas d'accident ou de pollution
- La remise en état du site après exploitation
- La surveillance et le maintien en sécurité de l'installation en cas d'évènement exceptionnel susceptible d'affecter l'environnement.

## 8. PERSPECTIVES 2019

Les nouvelles perspectives de l'année 2019 s'articuleront autour des évènements suivants :

### *Mise à jour plan d'exploitation de l'ISD de Gadji.*

Cette étude permettra d'actualiser le plan d'exploitation sur la durée de vie du site. L'ensemble des contraintes a été soigneusement listé afin d'avoir une vision claire de l'exploitation. Les quais de déchargement, les pistes, les fonds de casier et couvertures (provisoires et finales) ont été intégrés à l'étude afin de pouvoir planifier les travaux d'aménagement.

### *Lancement des travaux d'aménagement du nouveau casier E de l'ISD de Gadji.*

D'importants travaux seront lancés au cours de l'année 2019 en vue de construire le prochain casier E. Ces travaux comprendront notamment une gestion des matériaux de déblais excédentaires avec la création de zones de stockage ainsi que la reconversion et l'agrandissement d'un bassin destiné au stockage des eaux de ruissellement.

Réalisation des travaux de dégazage des casiers C et D.

### *Valorisation du biogaz.*

Poursuite du projet de valorisation électrique du biogaz comprenant la finalisation de l'étude de faisabilité et demande d'autorisation d'exploiter.

Des analyses sur le biogaz sont régulièrement réalisées afin de fiabiliser les quantités et la qualité de ce dernier. Ces données permettront de concevoir et dimensionner l'unité de valorisation du biogaz. Ces études seront menées au cours de l'année 2019.

### *Remplacement du matériel d'exploitation*

Remplacement du matériel d'exploitation sur les activités transfert et QAV dans le cadre d'un vaste programme d'investissement (camion ampliroll, bennes).

### *Travaux CTTV Ducos*

Lancement d'une campagne de travaux en vue d'optimiser le fonctionnement et d'améliorer la sécurité de l'installation :

#### Activités transfert et QAV

- Travaux de réfection des voiries et des clôtures sur le CCTV de Ducos ;
- Travaux de rénovation des locaux des QAV, du dock transfert et des vestiaires ;
- Réfection de la signalétique sécurité des sites et des panneaux d'informations client ;
- Finalisation de l'implantation du système de vidéo surveillance sur l'ensemble des sites ;

#### Station de traitement DLB

- Réalisation des gardes corps selon les normes industrielles sur la cuve tampon de 60 m3 ;
- Création des trappes de visites pour le curage et le contrôle sur la cuve tampon de 60 m3 ;
- Remplacement d'une potence pour la réalisation des travaux d'entretien ;
- Réalisation du dossier technique du dégrilleur STEP (schéma, plan en 3D...) et lancement de consultation pour la fabrication ;
- Retrait et remise à neuf des chemins d'accès (marches en béton, rambardes...) ;
- Changement des paliers ligne 2 par S&P ; concepteur de l'installation ;
- Retrait et remplacement des paliers des lignes 1 et 3 de la biodisque ;
- Finalisation du process de séparation et traitement des graisses ;
- Mise en place d'un laboratoire de base pour le réglage du traitement essentiellement le Jartest ;
- Constitution d'un stock de pièces de secours (agitateur, dispositif de désinfection UV, dispositif de dosage et d'injection du polymère, pompes....) ;
- Formation sur STEP par S&P (Allemagne), concepteur de l'installation ;

- Formation des 2 agents STEP sur le traitement des eaux usées (Partie technique et théorique de base, analyse, process de biodégradation...);
- Dépôt d'un rapport à connaissance concernant l'adaptation des seuils réglementaires de rejet de la STEP (Bilan de fonctionnement, étude de dispersion...).

*Lancement d'une nouvelle stratégie de communication :*

En partenariat avec le SIGN, la CSP souhaite définir une nouvelle stratégie de communication pour répondre aux nouveaux enjeux et besoins de communication. Parmi les principaux axes retenus, une communication basée sur la participation et l'information des usagers sera menée en 2019 comprenant la réalisation d'une enquête de satisfaction auprès du public des QAV.

## TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Effectifs CSP – Répartition hommes/femmes.....	5
Tableau 2 : Formations réalisées en 2018 .....	9
Tableau 3 : Récapitulatif du fonctionnement du CHSCT et des actions réalisées en 2018 .....	9
Tableau 4 : Compte annuel de résultats 2018.....	40
Tableau 5 : Compte de résultat prévisionnel 2019 - 2021.....	42

## TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Evolution des effectifs CSP .....	5
Figure 2 : Evolution des effectifs CSP et sous-traitants .....	6
Figure 3 : Organigramme CSP .....	8
Figure 4: Vue aérienne du site – Orientation sud-est .....	10
Figure 5 : Vue de la ferme photovoltaïque – CET Ducos .....	11
Figure 6 : Vue du QAV de la Coulée .....	12
Figure 7 : Inauguration du nouveau QAV de Dumbéa .....	13
Figure 8 : Evolution des consommations d'eau par sites .....	14
Figure 9 : Evolution des consommations d'électricité par sites .....	14
Figure 10 : Répartition des apports par type de déchets.....	15
Figure 11 : Répartition des apports par commune .....	16
Figure 12 : Répartition des apports pour la ville de Nouméa .....	17
Figure 13 : Répartition des apports pour la commune de Païta .....	17
Figure 14 : Répartition des apports pour la commune de Dumbéa.....	19
Figure 15 : Répartition des apports pour la commune du Mont Dore .....	19
Figure 16 : Evolution mensuelle des apports par type de déchets.....	20
Figure 17 : Répartition des apports par origine .....	21
Figure 18 : Répartition des apports SIGN par type de déchets.....	21
Figure 19 : Evolution des apports par type de déchets .....	22
Figure 20 : Evolution des apports d'ordures ménagères.....	22
Figure 21 : Evolution des apports d'encombrants .....	23
Figure 22 : Evolution des apports de déchets verts .....	23
Figure 23 : Evolution des apports des déchets non dangereux d'activité économique .....	24
Figure 24 : Evolution des apports de déchets liquides biodégradables .....	24
Figure 25 : Evolution des apports de déchets de nettoyage .....	25
Figure 26 : Répartition des apports de déchets industriels par type .....	25
Figure 27 : Répartition des types de traitement .....	27
Figure 28 : Répartition des filières de valorisation.....	27
Figure 29 : QAV PK5 - Répartition des apports de déchets .....	29
Figure 30 : QAV Magenta - Répartition des apports de déchets.....	29
Figure 31 : Fréquentation des QAV.....	30
Figure 32 : Fréquentation du QAV de Ducos par commune .....	30
Figure 33 : Fréquentation du QAV de Magenta par commune.....	31
Figure 34 : Fréquentation du QAV de PK5 par commune.....	31
Figure 35 : Fréquentation du QAV de Gadji par commune .....	31
Figure 36 : Fréquentation du QAV du Mont-Dore par commune.....	32
Figure 37 : Fréquentation du QAV du Dumbéa par commune .....	32
Figure 38 : QAV PK5 - Suivi des rotations de bennes.....	33
Figure 39 : QAV Magenta – Suivi des rotations de bennes.....	33
Figure 40 : QAV Dumbéa – Suivi des rotations de bennes .....	34
Figure 41 : Gros porteur assurant le transfert des déchets du CTTV de Ducos vers l'ISD de Gadji .....	34

## TABLE DES ANNEXES

- Annexe 1 : Avenant 8 du contrat de concession
- Annexe 2 : Rapport annuel d'activité 2018-DENV
- Annexe 3 : Rapport de suivi de la qualité de l'eau CET Ducos
- Annexe 4 : Rapport de suivi de la qualité de l'eau CTTV Ducos
- Annexe 5 : Rapport de suivi de la qualité de l'eau QAV Mont-Dore
- Annexe 6 : Rapport de suivi de la qualité de l'eau CET Mont-Dore
- Annexe 7 : Suivi annuel ICPE QAV Magenta
- Annexe 8 : Suivi annuel ICPE QAV PK5
- Annexe 9 : Suivi annuel CET GADJI
- Annexe 10 : Comptes rendus de visite d'inspection ICPE et réponses
- Annexe 11 : Relevé de conclusions -RPI-DENV & SIGN
- Annexe 12 : Inventaire des biens de retour
- Annexe 13 : Cautionnement bancaire
- Annexe 14 : Contrôles réglementaires Pont Bascules, incendie et électrique